

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023

SEPT. 2022

Sommaire

Liste des Tableaux.....	iii
1. MOT DU MINISTRE.....	iv
2. INTRODUCTION.....	1
3. Synthèse stratégique.....	1
3.1. Mission du Ministère	2
3.2. Présentation de l'objectif stratégique.....	2
3.3. Principaux résultats stratégiques	5
3.4. Evolution du budget du MEN	5
3.5. Présentation du cadre stratégique des programmes :	7
4. PAP DES PROGRAMMES.....	11
4.1. PROGRAMME 210 Développement de l'accès et équité de l'Education Nationale	11
4.1.1. Objectif du programme	11
4.1.2. Principaux résultats du programme.....	12
4.1.3. Indicateurs de performance et cibles	12
4.1.4. Présentation des actions et des mesures	13
4.1.5. Programmation financière.....	14
4.1.6. Budgétisation du Programme 210	15
4.1.7. Développement sur les AE et CP.....	15
4.1.8. Développement sur le plafond des emplois	18
4.1.9. Responsabilités au sein du programme.....	19
4.2. PROGRAMME 211 : Amélioration de la Qualité de l'éducation	19
4.2.1. Objectif du programme	19
4.2.2. Résultats attendus du programme	19
4.2.3. Indicateur de performance et cibles	20
4.2.4. Présentation des actions et des mesures	20
4.2.5. Programmation financière.....	22
4.2.6. Budgétisation du Programme 211	22
4.2.7. Développement sur les AE et CP.....	23
4.2.8. Développement sur le plafond des emplois	25
4.2.9. Responsabilités au sein du programme.....	26
4.3. PROGRAMME 212 : Développement de l'Alphabétisation et Education non Formelle	26
4.3.1. Objectifs du programme	26
4.3.2. Résultats attendus du Programme	26
4.3.3. Indicateurs et cibles du programme 212	27
4.3.4. Présentation des actions et des mesures	27
4.3.5. Programmation financière.....	28
4.3.6. Budgétisation du programme 212	28
4.3.7. Développement sur les AE et CP.....	29
4.3.8. Développement sur le plafond des emplois	29
4.3.9. Responsabilités au sein du programme.....	30
4.4. PROGRAMME 213 : Amélioration du Pilotage et la gestion de la politique du Ministère	30
4.4.1. Objectif du programme	30

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

4.4.2.	Résultats attendus du programme	31
4.4.3.	Indicateurs de performance et cibles	31
4.4.4.	Présentation des actions et des mesures	31
4.4.5.	Programmation financière	33
4.4.6.	Budgétisation du programme 213	33
4.4.7.	Développement sur les AE et CP	34
4.4.8.	Développement sur le plafond des emplois	37
4.4.9.	Responsabilités au sein du programme	38
4.	ANNEXES	i
	Annexe 1 : Cadre logique par Programme.....	i
	Annexe 2 : Tableau de budgétisation par activités des services	vi
	Annexe 3 : Mécanismes de suivi et évaluation	xliv

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Evolution du Budget (en Milliards de F CFA).....	5
Tableau 2 : Synthèse des Programmes.....	7
Tableau 3 : Cibles du Programme 210.....	12
Tableau 4 : Actions du Programme 210.....	13
Tableau 5 : Programmation financière du Programme 210.....	14
Tableau 6 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme en F CFA.....	15
Tableau 7 : Développement sur les AE et CP.....	15
Tableau 8 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 210.....	18
Tableau 9 : Cibles du Programme 211.....	20
Tableau 10 : Actions du Programme 211.....	20
Tableau 11 : Programmation financière du Programme 211.....	22
Tableau 12 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme 211 en F CFA.....	23
Tableau 13 : Développement sur les AE et CP.....	23
Tableau 14 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 211.....	25
Tableau 15 : Cibles du Programme 212.....	27
Tableau 16 : Actions du Programme 212.....	27
Tableau 17 : Programmation financière 2023-2025 en F CFA.....	28
Tableau 18 : Budgétisation 2023-2025 par action du Programme 212.....	28
Tableau 19 : Développement sur les AE et CP.....	29
Tableau 20 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 212.....	30
Tableau 21 : Cibles du Programme 213.....	31
Tableau 22 : Actions du Programme 213.....	31
Tableau 23 : Programmation financière 2023-2025 du Programme 213 en F CFA.....	33
Tableau 24 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme 213.....	33
Tableau 25 : Développement sur les AE et CP.....	34
Tableau 26 : Plafond des autorisations d'emplois réénumérés du programme en effectif.....	37
Tableau 27 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 213.....	37

1. MOT DU MINISTRE

A l'instar des autres Ministères, mon département ministériel s'est engagé dans l'élaboration du Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses ainsi que le Projet annuel de Performance, qui sont tous des instruments qui s'inscrivent dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques conformément aux directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ils visent à cet égard l'amélioration de l'efficacité et de la transparence dans l'utilisation des deniers publics et initient à une culture moderne de bonne gouvernance et une plus grande responsabilisation des gestionnaires.

Comme vous le savez, la mission du Ministère de l'Education Nationale est de contribuer au « Développement du capital humain » en mettant en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire, l'Alphabétisation et l'Education non Formelle. Dans cette optique, et sur la base d'une analyse de type SWOT prenant en compte les principaux objectifs associés, l'exercice d'élaboration du PAP nous permettra de déterminer les forces et faiblesses du système, les menaces auxquelles notre département est confronté et les opportunités qui se présentent à nous.

Aussi, la structuration du PAP repose sur quatre programmes retenus par le Ministère :

- (i) Développement de l'accès et de l'équité de l'Education Nationale,
- (ii) Amélioration de la qualité de l'Education,
- (iii) Développement de l'Alphabétisation et Education Non Formelle,
- (iv) Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'Education Nationale.

La mise en œuvre de ces programmes se fait en adéquation avec les moyens mis à notre disposition dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques assignés à mon département ministériel.

A cet effet, l'élaboration du PAP obéit à une hiérarchisation des besoins et des priorités du Ministère.

Je n'en doute point que, cette innovation va renforcer la qualité de la programmation budgétaire du secteur, mais aussi l'efficacité, l'efficience et la performance dans l'exécution. Elle assurera un meilleur contrôle de la dépense publique pour une meilleure allocation des ressources.

P^r IBRAHIM NATATOU

2. INTRODUCTION

La mise en place du budget programme dans la gestion des finances publiques est l'une des ambitions du nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA. A cet égard, d'importantes innovations à travers des directives sont attendues : Il s'agit par exemple, de la directive 06/2009 portant lois de finances, qui précise que les crédits des Ministères et les dotations des Institutions sont décomposés en programmes ; chaque programme doit aboutir à la mise en œuvre d'actions cohérentes constitutives d'une politique publique clairement définie dans une perspective de moyen terme, avec des objectifs précis et des indicateurs mesurables. Ces directives portent d'autres innovations telles que la gestion pluriannuelle des crédits, la gestion axée sur les résultats, la déconcentration de l'ordonnancement, l'allègement du contrôle à priori et le renforcement du contrôle externe sur les finances publiques par la Cour des Comptes et l'Assemblée Nationale. Elles ont fait l'objet de transposition dans l'ordonnancement juridique du Niger à travers des lois et décrets dont la Loi N°2012-09 du 26 mars 2012 (LOLF) et la Loi N°2014-07 du 16 avril 2014 portant adoption du code de transparence dans la gestion des finances publiques.

L'action de l'Etat s'inscrit donc dans la durée, c'est-à-dire, au-delà d'une année. L'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et des Projets annuels de Performance (PAP) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cette pluri-annualité budgétaire. Ils visent donc à assurer le lien entre les politiques sectorielles élaborées sur le moyen terme et la loi de finances qui dresse les recettes et les dépenses annuellement.

Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) sert à la préparation des budgets par les départements ministériels et prévoit pour une période minimale de trois ans, à titre indicatif, l'évolution des crédits et des résultats attendus sur chaque programme en fonction des objectifs poursuivis.

Quant aux Projets Annuels de Performance (PAP), ils présentent la stratégie, les objectifs et les indicateurs de performance de chaque programme ; ils comprennent aussi les éléments de programmation financière.

Les DPPD 2023-2025 se préparent dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine entraînant la flambée des prix de premières nécessités, la crise sécuritaire dans la zone de trois frontières réduisant la capacité de l'Etat à investir dans les secteurs sociaux de base.

Par ailleurs, la fusion des deux (2) ex ministères de l'Enseignement Primaire et celui de l'Enseignement Secondaire (réf décret 2021-289/PRN du 4 Mai 2021) sera sans doute une opportunité pour l'amélioration de la gestion du système éducatif nigérien. Aussi, ayant analysé les performances des anciennes structures et tirer les leçons pour une meilleure exécution des futures programmations, la réussite d'un tel cadre suppose l'existence d'un mécanisme qui incitent les décideurs à harmoniser les priorités avec les contraintes du pays. C'est à cela que s'attèle le présent PAP qui prend en compte les nouvelles priorités et orientations du gouvernement.

3. Synthèse stratégique

Le PAP 2023 vise à améliorer et renforcer la performance opérationnelle des programmes en renforçant l'efficacité, la qualité des services rendus et l'efficacité dans la fourniture des services publics.

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) a identifié quatre programmes à savoir :

- **Programme 210** : Développement de l'accès et équité de l'Education ;
- **Programme 211** : Amélioration de la qualité de l'éducation ;
- **Programme 212** : Développement de l'Alphabétisation et Éducation Non Formelle ;

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

- **Programme 213** : Amélioration du Pilotage et la gestion de la politique du Ministère.

3.1. Mission du Ministère

Conformément au Décret 2021-289/PRN du 4 Mai 2021 portant organisation du gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres délégués, le Ministre de l'éducation nationale est chargé, en relation avec les ministres concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques nationales en matière d'éducation nationale, conformément aux orientations définies par le gouvernement.

A ce titre, il conçoit, élabore, met en œuvre et évalue les stratégies, les programmes et les projets de développement dans les domaines de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ainsi que l'alphabétisation et éducation non formelle.

3.2. Présentation de l'objectif stratégique

L'objectif stratégique est de développer une offre éducative de qualité équitable, avec des disparités réduites et adaptée aux besoins de différents groupes cibles.

Pour atteindre les objectifs assignés à ce ministère, les stratégies adoptées sont bâties autour des 4 programmes.

En matière d'accès, il s'agit de :

- Un plaidoyer renforcé en faveur de la prise en charge de la petite enfance, à travers notamment la finalisation et l'adoption de la politique nationale de développement intégré du jeune enfant (PN/DIJE) ;
- La résorption progressive des jardins d'enfants communautaires existants de façon à ce qu'une grande partie d'entre eux soient adossées à des écoles primaires afin de garantir leur prise en charge sur le budget général de l'Etat ;
- La création des établissements scolaires et internats pour les élèves filles ainsi que la poursuite de la création des centres de regroupement (dans les zones à faible effectif et d'urgence) et la construction de salles de classe à un rythme adapté aux capacités, en tenant compte des recommandations de l'étude sur les constructions scolaires (Henion, février 2019) ;
- Le remplacement progressif des salles de classes paillottes par des formes classiques et alternatives de construction à coût modéré qui est considéré comme une priorité pour améliorer le temps scolaire ;
- Il est aussi prévu la réhabilitation des salles de classe ainsi que les latrines et la dotation des établissements en points d'eau ;
- L'état des besoins réels en enseignants pour procéder au redéploiement et /ou au recrutement des contractuels et assurer le paiement régulier de leurs pécules ;
- Le recours systématique au système multigrade dans les écoles à effectifs réduits avec une politique de regroupement des écoles à petits effectifs ;
- L'amélioration de la scolarisation des filles à travers la mise en œuvre de la SNAEFFF et son plan d'action ;
- La poursuite de la création des internats pour les jeunes filles ;
- La réduction des disparités entre les régions et entre les milieux urbains et ruraux, notamment à travers l'allocation des ressources, la mise en œuvre des stratégies *Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale*

d'alimentation scolaire et de la Réduction de Vulnérabilité ;

- La mise en œuvre du nouveau procédé d'orientation des élèves en fin de cycle ;

Ces stratégies seront déployées dans un contexte marqué par la décentralisation et la déconcentration dans le respect de la carte scolaire.

En matière de qualité, les stratégies suivantes sont retenues :

- La mise en œuvre des plans de formation suite aux évaluations réalisées au primaire et au secondaire ;
- La mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel et pédagogique des institutions de formation ;
- L'amélioration du temps scolaire est une donnée essentielle dans le renforcement des acquis des élèves. Elle se fera à travers l'expérimentation et la généralisation du nouveau dispositif de suivi du temps scolaire. Il s'agit de (i) l'implantation de constructions alternatives pour le remplacement progressif des classes paillottes, (ii) l'augmentation du temps scolaire journalier dans les classes paillottes pour compenser les semaines perdues, (iii) le renforcement des mesures administratives concernant le respect du calendrier scolaire, (iv) l'amélioration du portage salarial, (v) l'affectation à temps des enseignants pour qu'ils soient sur place avant la rentrée scolaire, (vi) l'arrêt de la fermeture des écoles à l'occasion des marchés, foires ou manifestation publiques, (vii) la généralisation du registre de présence des enseignants, (viii) l'interdiction des formations pendant les cours, etc., (ix) la responsabilisation des CGDES/COGES dans le suivi de l'assiduité des enseignants sur leur lieu de travail ;
- La priorité est accordée aux débuts de cycle avec (i) le dédoublement des classes surchargées, (ii) la multigradation dans les classes à effectifs limités, (iii) l'affectation des meilleurs enseignants dans les débuts des cycles et (iv) la priorité dans les suppléances en cas d'absence d'un enseignant, (v) la fourniture de manuels, guides de maître et équipements pédagogiques orientés prioritairement vers les débuts de cycle (vi) la formation en nombre important des enseignants polyvalents ;
- Les acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique de proximité sont repositionnés dans leurs fonctions afin d'assurer le rôle qui est le leur. De plus, au niveau du secondaire, les encadreurs détermineront leurs besoins de formation et de suivi. Les difficultés seront prises en charge de différentes manières (instauration de dispositifs de Co formation « à la carte » au sein des UPL/SH (unité pédagogique de lettres et sciences humaines), des UPS (unité pédagogique de sciences) et des UPD (Unités Pédagogiques Disciplinaires) avec les Conseillers Pédagogiques encadrés par les IPR en partant des besoins réellement identifiés auprès des enseignants. La priorité sera accordée aux enseignants qui interviennent dans les classes de 6^{ème} ;
- De façon générale, les appuis seront différenciés pour renforcer davantage les établissements et les enseignants en difficulté ;
- L'augmentation des dépenses de fonctionnement des administrations en vue d'améliorer la supervision pédagogique et la qualité des apprentissages ;
- La formation initiale sera axée sur le renforcement des connaissances et la maîtrise des pratiques pédagogiques. Aussi, il est prévu la signature des contrats de performance à tous les niveaux ainsi qu'un dispositif de suivi desdits contrats en vue d'améliorer le pilotage du système ;
- La réforme curriculaire en cours est évaluée dans tous ses aspects et un plan de pilotage de

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

la réforme est établie pour sa poursuite ;

- Un plan pluriannuel de production/acquisition des manuels scolaires et guides du maître et de diffusion dans les écoles est mis en place ;
- Au moins une évaluation standardisée des acquis scolaires est conduite sur la période (2022-2024) et exploitée pour orienter les actions ;
- Le suivi régulier des acquis des élèves au niveau classe, établissements, secteur pédagogique et inspection pédagogique, accompagnée par un encadrement pédagogique centré sur le premier cycle. Cette priorité est transversale ;
- Relance de la réforme des programmes, formation des enseignants, conception nationale des manuels.

En matière d'AENF, la stratégie du développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle sera bâtie autour des trois piliers :

- L'Élargissement et la diversification de l'offre en alphabétisation et éducation non formelle ;
- L'élaboration d'une stratégie de rénovation des écoles coraniques ;
- L'Amélioration de la gouvernance et de la performance du pilotage du programme.

En matière de gestion et du pilotage du système, les stratégies suivantes cherchent à créer un environnement plus efficace dans la gestion et le pilotage. Il s'agit de :

- La professionnalisation de la fonction enseignante en mettant fin au recrutement des nouveaux contractuels en intégrant à la fonction publique le stock des contractuels selon des critères bien définis en fonction de la soutenabilité budgétaire ;
- La rationalisation de l'utilisation des enseignants à travers une attention accrue au respect des normes en matière de carte scolaire (regroupement des écoles à faibles effectifs, la création des internats pour les jeunes filles, la gestion des classes multigrades et des grands groupes, etc.) ;
- L'appui technique du SISEF à la DSPI pour la collecte et la production des données fiables et accessible à tous les utilisateurs ;
- La présentation annuelle et l'analyse des indicateurs des DPPD et des résultats avec les Collectivités Territoriales ;
- La mise en œuvre de la carte scolaire rénovée et de son institutionnalisation à tous les échelons du système ;
- L'analyse de la carte scolaire, la mise en place de procédures nuancées et une bonne politique de communication avec les communes permettront de mener à bien les regroupements d'écoles, la création des internats pour les filles ;
- L'établissement de la base de données biométriques des enseignants suite au recensement des fonctionnaires de l'Etat (PCDS), la gestion et l'affectation des enseignants par poste budgétaire ;
- La mise en place des contrats de performance à tous les niveaux du système ;
- Le transfert de compétences aux communes sera renforcé et accompagné, en particulier avec l'appui de l'ANFICT pour les investissements ;
- La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités PME portant sur les appuis à l'élaboration des diagnostics participatifs au niveau des communes, à la mise en œuvre du dispositif de suivi du temps scolaire, à la finalisation du contrat de performance du MEN

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

et à l'identification des règles et barèmes dans l'affectation des ressources aux services déconcentrés

3.3. Principaux résultats stratégiques

Les résultats stratégiques attendus par programme à l'issue de la mise en œuvre sont :

Programme 210 : Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation

- **Résultat 1.1** : Le préscolaire est développé notamment milieu rural ;
- **Résultat 1.2** : Les capacités d'accueil des établissements scolaires sont accrues ;
- **Résultat 1.3** : Les disparités dans l'accès et l'achèvement sont réduites entre les régions selon le milieu et le genre ;
- **Résultat 1.4** : Les mécanismes et critères d'orientation en fin des cycles primaire et secondaire renouvelés ;
- **Résultat 1.5** : L'allocation des enseignants est améliorée.

Programme 211 : Amélioration de la qualité de l'éducation

- **Résultat 2.1** : La réforme curriculaire est poursuivie ;
- **Résultat 2.2** : Le temps scolaire et d'apprentissage prévu est respecté ;
- **Résultat 2.3** : Les encadreurs, les élèves maîtres et les enseignants sont performants ;
- **Résultat 2.4** : Les apprentissages dans les classes du CI, CP, les classes multigrades et les grands groupes sont améliorés ;
- **Résultat 2.5** : Le niveau des acquis scolaires est amélioré ;
- **Résultat 2.6** : Les performances des services centraux et déconcentrés sont évaluées.

Programme 212 : Développement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

- **Résultat 3.1** : 70 000 nouveaux apprenants sont alphabétisés chaque année ;
- **Résultat 3.2** : 50 000 jeunes de 9 à 14 ans non scolarisés et déscolarisés sont enrôlés chaque année dans une structure d'ENF ;
- **Résultat 3.3** : Les apprenants des écoles coraniques renouvelées sont enrôlés dans les structures formelles d'éducation ou d'apprentissage.

Programme 213 : Amélioration de la gestion et du Pilotage de la politique de l'Education Nationale

- **Résultat 4.1** : La production et l'utilisation des informations statistiques sont améliorées ;
- **Résultat 4.2** : Un dispositif de la carte scolaire institutionnalisé est mis en place et opérationnel ;
- **Résultat 4.3** : L'efficacité dans l'emploi du personnel enseignant est améliorée ;
- **Résultat 4.4** : Des projets d'établissements axés sur la qualité et la vulnérabilité sont mis en œuvre ;
- **Résultat 4.5** : Les capacités des acteurs de mise en œuvre des services centraux, déconcentrés et décentralisés sont renforcés ;

3.4. Evolution du budget du MEN

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du budget du MEN de 2018 à 2021.

Tableau 1 : Evolution du Budget (en Milliards de F CFA)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022 au 30 juin	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
Personnel	93,5	88,4	100,6	91,0	106,8	53,4

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

Biens et services	15,3	13,8	18,5	10,8	12,7	5,0
Transfert	76,3	80,0	91,2	74,5	89,6	63,9
Investissements	16,6	8,2	23,2	8,3	24,6	2,4
Total général	201,8	190,4	233,4	184,7	233,8	124,7

3.5. Présentation du cadre stratégique des programmes :

Tableau 2 : Synthèse des Programmes

Objectif stratégique	Programme	Objectif	Résultats	Indicateur	AE	CP
					(en Fcfa)	(Fcfa)
Développer une offre éducative de qualité équitable, avec des disparités réduites et adaptée aux besoins de différents groupes cibles	Programme 210 : Développement de l'Accès et de l'équité de l'éducation nationale	Objectif 1 : Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de l'éducation	Résultat 1.1 : Le préscolaire est développé notamment en milieu rural	Taux de préscolarisation/Sexe/Milieu	186 246 831 827	186 246 831 827
			Résultat 1.2 : Les capacités d'accueil des établissements scolaires sont accrues	Nombre de SDC construites		
				Ratio élèves/SDC en dur par cycle		
				Pourcentage des communes où la proportion des pailotes est supérieure à 50%		
			Résultat 1.3 : Les disparités dans l'accès et l'achèvement sont réduites entre les régions, les milieux et le genre.	% de filles dans les effectifs par cycle		
				Taux d'achèvement filles par cycle		
				Proportion d'enfants déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil par cycle/Sexe		
	Résultat 1.4 : Les mécanismes et critères d'orientation en fin des cycles primaire et secondaire renouvelés	Taux d'abandon des élèves de 6ème				
		Taux d'aléas par cycle/milieu rural				
	Programme 211 : Amélioration de la qualité de l'éducation	Objectif 2 : Améliorer la qualité des enseignements/apprentissage des élèves.	Résultat 2.1 : Le nouveau curriculum est élaboré	Pourcentage d'enseignants formés sur la réforme par cycle	89 452 178 632	89 452 178 632
Ratio élève/manuel de lecture						

			Ratio élève/manuel de Mathématique
Résultat 2.2 : Le temps scolaire et d'apprentissage prévu est respecté			Pourcentage des écoles du Niger expérimentant un dispositif pertinent et efficace de suivi du temps scolaire
			Dispositif national de monitoring du temps scolaire est instauré et opérationnel
Résultat 2.3 : Les encadreurs, les élèves maitres et les enseignants sont performants			Proportion d'enseignants ayant suivi une formation continue par cycle
			% d'enseignants de CI-CP ayant bénéficiés d'au moins 5 jours de formation sur les pratiques pédagogiques
Résultat 2.4 : Le niveau des acquis scolaires est amélioré			Taux d'abandon des élèves de 6ème en milieu rural
			Taux de redoublement des élèves de 6ème
			Evaluation standard des acquis des élèves de CP, CM2, 5ème et 1ère
			Taux de réussite au BEPC par sexe
			Ratio Elève/manuel en français par cycle
			Ratio Elève/manuel en Mathématique par cycle
			Proportion d'établissements disposant de laboratoire opérationnel
Résultat 2.5 : Les performances des services déconcentrés sont évaluées			Proportion des nombres de contrats de performance élaborés et mis en œuvre
			Proportion des DDEN/IES FA ayant institué un dispositif

			d'évaluation de la performance des enseignants axé sur la qualité de l'éducation		
Programme 212 : Développement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle	Objectif 3 : Réduire le taux d'analphabétisme	Résultat 3.1 : 70 000 nouveaux apprenants sont alphabétisés chaque année.	Taux de réussite en fin de phase	7 049 282 828	7 049 282 828
			Nombre d'apprenants enrôlés		
		Résultat 3.2 : 50 000 jeunes de 9 à 14 ans non scolarisés et déscolarisés sont enrôlés chaque année dans une structure d'ENF.	Nombre d'apprenants enrôlés		
			Taux de réussite au test de fin de cycle		
			Proportion des apprenants des centres de l'ENF transférés au système formel		
	Résultat 3.3 : Les apprenants des écoles coraniques rénovées sont enrôlés dans les structures formelles d'éducation ou d'apprentissage	Nombre d'écoles Makaranta sélectionnées qui ont signé un accord avec le MEN			
Programme 213 : Pilotage et administration de la politique de l'Education Nationale	Objectif 4 : Assurer l'efficacité, l'efficience et la performance dans la mise en œuvre des 3 programmes	Résultat 4.1 : La production et l'utilisation des informations statistiques sont améliorées	L'annuaire statistique publié à temps	34 428 610 997	34 428 610 997
		Résultat 4.2 : Un dispositif de la Carte Scolaire institutionnalisé est mis en place	% de d'établissements avec un ratio élèves/classe supérieur à 60		
		Résultat 4.3 : L'efficience dans l'emploi du personnel enseignant est améliorée	Ratio élève/enseignant par cycle		
		Résultat 4.4 : Des projets d'établissements axés sur la qualité et la vulnérabilité sont mis en œuvre	Pourcentage d'établissements disposant de subventions en cohérence avec les arrêtés en vigueur		

			<p>Résultat 4.5 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre, des services centraux, déconcentrés et décentralisés sont renforcés.</p>	<p>Modèles types de contrat de performance formalisant les engagements entre le niveau central et les services techniques déconcentrés d'une part et le niveau central et les EN d'autre part mis en place</p>	
				<p>Règles et barèmes d'allocation budgétaire aux services techniques déconcentrés</p>	
				<p>Nombre d'agents de la chaîne de gestion formé</p>	

Note sur les indicateurs :

Tous les indicateurs sont renseignés au niveau national ainsi qu'au niveau de chacune des régions. Dans les régions, le niveau d'information sera l'inspection, ce qui permet de localiser les réponses à apporter. Les indicateurs de scolarisation sont renseignés par sexe et par milieu urbain-rural.

4. PAP DES PROGRAMMES

Les quatre programmes du MEN s'articulent autour des axes du programme de la renaissance acte III du Président de République du Niger qui cadre avec le Plan de Transition du Secteur de l'Éducation et de la Formation (PTSEF), document de stratégie du secteur, basé sur les orientations du PDES. Le PTSEF prend en compte le principe de l'Éducation Pour Tous (EPT) et l'Agenda UA 2063 et s'inscrit dans l'atteinte des objectifs du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2022/2026) à travers les Programmes 1 et 5 « Amélioration de l'accès équitable à l'éducation et à une formation de qualité » et « Réduction des inégalités de genre » de l'axe 1 du PDES intitulé «*Développement du capital humain, inclusion et solidarité*», dans leurs sous programmes respectifs «*Accroître l'accès équitable et inclusif à l'éducation et à la formation*» et «*Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, des jeunes filles et des handicapés*». A cet égard, les engagements pris par le Président de la République dans son programme de la Renaissance du Niger Acte III s'inscrivent dans le cadre du le PTSEF (2020 /2023), programme décliné, à travers la déclaration de politique générale du gouvernement du 26 Mai 2022.

En effet, l'éducation constitue le pivot du programme de renaissance acte III et s'articule autour des axes suivants :

- *L'accroissement des capacités d'accueil afin d'offrir des places aux cohortes sans cesse croissantes d'élèves et d'apprenants ;*
- *La Scolarisation et le maintien de la jeune fille pour l'autonomisation future de la femme et pour la capture du dividende démographique ;*
- *Le Développement du capital humain indispensable au progrès social et économique ;*
- *L'amélioration de la Gouvernance du système éducatif nigérien dans un contexte de compétences managériales limitées en vue d'ancrer un comportement professionnel vertueux.*

4.1. PROGRAMME 210 Développement de l'accès et équité de l'Éducation Nationale

4.1.1. Objectif du programme

Ce programme s'inscrit dans un contexte de très forte progression démographique, de volonté d'accroître les taux d'accès et d'achèvement ainsi que la résorption des salles de classe en paillottes par des salles de classe en matériaux définitifs en faisant la promotion du modèle alternatif validé par le gouvernement.

En effet, le développement de l'accès équitable à une éducation de qualité suppose l'existence en quantité suffisante de salles de cours équipées, conformes aux normes environnementales et techniques, la construction des internats pour jeune fille et l'acquisition des mobiliers scolaires en nombre suffisant.

Il suppose aussi la mise à disposition des enseignants et encadreurs pédagogiques suivant des ratios

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

standards, la prise en compte des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques et en situation d'urgence, la mise à disposition des rations alimentaires et bourses aux enfants vulnérables ainsi que la réduction des disparités entre régions, entre milieux et de genre.

Dès lors, l'**objectif de ce programme** est d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre d'éducation, en réduisant les disparités régionales, entre milieux urbains et ruraux et de genre et de rénover les mécanismes d'orientation en fin de cycle primaire et secondaire.

4.1.2. Principaux résultats du programme

1. Le préscolaire est développé notamment milieu rural ;
2. Les capacités d'accueil des établissements scolaires sont accrues ;
3. Les disparités dans l'accès et l'achèvement sont réduites entre les régions selon le milieu et le genre ;
4. Les mécanismes et critères d'orientation en fin des cycles primaire et secondaire renouvelés ;
5. L'allocation des enseignants est améliorée.

4.1.3. Indicateurs de performance et cibles

Les indicateurs suivants sont retenus pour l'évaluation de ce programme :

Tableau 3 : Cibles du Programme 210

Indicateurs	Valeurs atteintes		Valeurs Cibles			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Préscolaire						
Taux brut du pré-primaire	12,0%	11,3%	13,4%	14,0%	14,5%	15,0%
Taux brut du pré-primaire des filles	12,3%	11,7%	13,8%	14,3%	14,9%	15,4%
Taux brut du pré-primaire en zone rural			7,4%	8,0%	8,5%	9,1%
Primaire						
Taux brut d'admission (TBA)	95,9%	74,7%	90,0%	91,3%	92,5%	93,8%
Taux brut d'admission (TBA) des Filles	92,3%	71,8%	87,7%	89,3%	90,8%	92,3%
Taux brut d'admission (TBA) en milieu rural			85,9%	87,7%	89,4%	91,2%
Écart entre Régions de plus Fort et Faible TBA	40,0%	57,9%	38,2%	33,4%	28,6%	23,9%
Taux brut de scolarisation (TBS)	73,0%	68,3%	80,1%	83,6%	87,0%	90,5%
Taux brut de scolarisation (TBS) des Filles	69,1%	64,4%	77,0%	81,0%	85,0%	89,0%
Taux brut de scolarisation (TBS) en milieu rural			74,4%	78,8%	83,3%	87,7%
Ecart entre Régions de plus Fort et Faible TBS	57,6%	61,5%	42,5%	37,2%	31,9%	26,6%
Cycle de base 2						
Taux global de transition CM2-6ème	54,6%	64,0%	48,4%	49,2%	50,0%	51,2%
Taux de transition CM2-6ème des Garçons	54,9%	64,0%	48,8%	49,6%	50,4%	50,4%
Taux de transition CM2-6ème des Filles	54,3%	63,9%	47,9%	48,7%	49,6%	50,9%
Écart entre régions de plus fort et faible taux transition CM2-6ème	55,6%	40,8%	39,9%	34,9%	29,9%	25,0%
Taux brut global d'admission en 6ème	35,8%	34,5%	31,8%	32,9%	34,0%	37,4%
Taux brut d'admission des Garçons	39,2%	36,7%	34,2%	35,2%	36,3%	32,8%
Taux brut d'admission des Filles	32,4%	32,4%	29,4%	30,6%	31,7%	35,1%
Taux brut d'admission en milieu rural			22,5%	23,7%	25,0%	26,2%
Écart entre régions de plus fort et faible taux brut d'admission en 6ème	85,3%	73,7%	49,3%	43,1%	37,0%	30,8%
Taux brut global de scolarisation	29,1%	29,3%	34,8%	36,7%	38,6%	42,6%
Taux brut de scolarisation des Garçons	31,9%	31,2%	37,2%	39,0%	40,8%	38,2%

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Taux brut de scolarisation des Filles	26,2%	27,3%	32,3%	34,3%	36,2%	40,4%
Taux brut de scolarisation en milieu rural			24,4%	26,6%	28,8%	30,9%
Écart entre régions de plus fort et faible taux brut de scolarisation	80,9%	73,8%	52,4%	45,8%	39,3%	32,7%
Cycle moyen						
Taux global de transition 3ème-2nde	46,3%	50,6%	47,4%	46,6%	45,8%	45,8%
Taux de transition 3ème-2nde des Garçons	50,4%	54,8%	52,1%	51,4%	50,7%	50,7%
Taux de transition 3ème-2nde des Filles	40,9%	45,3%	41,3%	40,4%	39,5%	39,6%
Taux brut global d'admission en 2nde	8,6%	9,2%	10,3%	10,4%	10,5%	10,5%
Taux brut d'admission au cycle moyen des Garçons	10,5%	11,0%	12,4%	12,6%	12,7%	12,8%
Taux brut d'admission au cycle moyen des Filles	6,7%	7,4%	8,1%	8,2%	8,3%	8,3%
Écart entre régions de plus fort et faible taux d'admission en 2nde	33,6%	35,9%	27,1%	23,7%	20,3%	20,4%
Taux brut global de scolarisation	10,0%	10,7%	12,9%	13,9%	14,9%	15,9%
Taux brut de scolarisation des Garçons	12,3%	13,2%	15,3%	16,3%	17,3%	18,2%
Taux brut de scolarisation des Filles	7,7%	8,3%	10,4%	11,4%	12,4%	13,5%

4.1.4. Présentation des actions et des mesures

Le tableau ci-dessous fait ressortir les actions par résultat attendus.

Tableau 4 : Actions du Programme 210

Actions prioritaires	Objectifs	Indicateurs
Action 210.01 : Développement du préscolaire	Développer des classes de préscolaire adossées à une école primaire publique	Proportion des classes préscolaires endossées à une école primaire
		Taux de préscolarisation
		Taux de préscolarisation filles
		Taux de préscolarisation en milieu rural
Action 210.02 : Développement équitable des infrastructures et équipements scolaires	Rehausser le taux de scolarisation	Pourcentage des communes où la proportion des paillotes est supérieure à 50%
		Pourcentage de salles de classe primaires construites dans les inspections où la proportion des classes sous paillottes est supérieure à 50%
Action 210.03 : Soutien à la demande d'éducation par des actions sociales		Taux de transition CM2-6ème en milieu rural
Action 210.04 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education et la Formation des Filles et des Femmes (SNAEFFF)		Taux d'achèvement fille en milieu rural au cycle de base 2
		Taux d'accroissement des effectifs au cycle de base 1 (global et par région)
		Taux d'accroissement des effectifs au cycle de base 2 (global et par région)
Action 210.05 : Réduction des disparités dans l'accès et la rétention	Réduire les disparités régionales, entre milieux et de genre	Taux d'abandon au CP (global, région, genre)
		Taux d'abandon des filles en 6ème (Global, par région)
		Programmation pluriannuelle des constructions des salles de classes, incluant les critères de priorisation justifiant le choix des régions, des communes et des localités est intégrée dans le DPPD
		Pourcentage de salles de classe fonctionnelles (disposant d'un enseignant) nouvellement construites dans les quatre régions prioritaires
		Proportion d'enfants déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 1

		Proportion des filles déplacées et réfugiées (réinscrites/inscrites) dans les écoles d'accueil au cycle de base 1
Action 210.06 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Vulnérabilité (SNRV)		Proportion d'enfants déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 2
		Proportion filles déplacées et réfugiées (réinscrites/inscrites) dans les écoles d'accueil au cycle de base 2
Action 210.07 : Construction des Parcours de réussite des élèves	Améliorer le parcours scolaire des élèves	Publication des textes sur le nouveau procédé d'orientation
		Taux de transition CM2 - 6ème par sexe (Global, région)
		Taux de transition 3ème - 2nde
		Taux de promotion 6ème- 5ème
		Taux de transition CM2 - EFAC par sexe (Global, région)
Action 210.08 : Mise à disposition des enseignants	Réduire le taux d'aléas en milieu urbain	Taux de transition CM2 - CPJ par sexe (Global, région)
		Proportion d'écoles (par région) dont le nombre d'enseignants est inférieur au nombre de groupe classe en milieu rural.
		Proportion d'écoles (par région) dont le nombre d'enseignants est supérieur au nombre de groupe classe en milieu urbain.
		Proportion des enseignants contractuels

Afin d'assurer une bonne mise en œuvre des actions du programme, les mesures d'accompagnement suivantes sont envisagées :

- Renforcement des capacités des encadreurs de la filière des éducateurs du préscolaire au niveau des écoles normales (EN) pour une meilleure prise en charge de la petite enfance ;
- Renforcement des structures communautaires (CGDES, COGES, AME) pour mobiliser les enfants non scolarisés, faire le suivi de la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, assurer le suivi de la qualité des enseignements, la mobilisation des ressources, et la gestion des biens scolaires ;
- Implémentation du modèle alternatif de salles de classes retenu ;
- Amélioration de l'environnement scolaire (santé scolaire, hygiène et assainissement) ;
- Coordination des acteurs de l'urgence, à travers le cluster.

4.1.5. Programmation financière

La programmation financière par catégorie de dépense pour le Programme 210 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Programmation financière du Programme 210

Catégories de Dépenses	2023	2024	2025
Personnel	72 964 828 676	77 342 718 397	81 983 281 500
Biens et services	1 356 240 000	1 437 614 400	1 523 871 264
Transferts	6 644 043 932	7 042 686 568	7 465 247 762

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Investissements	105 281 719 219	111 598 622 372	118 294 539 714
Total Programme 210	186 246 831 827	197 421 641 737	209 266 940 241

4.1.6. Budgétisation du Programme 210

Le tableau ci-dessous fait ressortir la budgétisation du Programme 210 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme en F CFA

Actions	2023	2024	2025
Action 210.01 : Développement du préscolaire	50 000 000	53 000 000	56 180 000
Action 210.02 : Développement équitable des infrastructures et équipements scolaires	105 841 519 219	112 192 010 372	118 923 530 994
Action 210.03 : Soutien à la demande d'éducation par des actions sociales	7 172 743 932	7 603 108 568	8 059 295 082
Action 210.04 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Éducation et la Formation des Filles et des Femmes (SNAEFFFF)	95 000 000	100 700 000	106 742 000
Action 210.05 : Réduction des disparités dans l'accès et la rétention	39 000 000	41 340 000	43 820 400
Action 210.06 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Vulnérabilité (SNRV)	83 740 000	88 764 400	94 090 264
Action 210.07 : Construction des Parcours de réussite des élèves	0	0	0
Action 210.08 : Mise à disposition des enseignants	72 964 828 676	77 342 718 397	81 983 281 500
Total Programme 210	186 246 831 827	197 421 641 737	209 266 940 241

4.1.7. Développement sur les AE et CP

Le développement sur les AE et CP se résume dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Développement sur les AE et CP

LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 210 : Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	179 443 884 868	179 443 884 868	6 802 946 959	6 802 946 959	186 246 831 827	186 246 831 827
Action 210.01 : Développement du préscolaire	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0

DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	50 000 000	50 000 000		0	50 000 000	50 000 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 210.02: Développement équitable des infrastructures et équipements scolaires	99 137 772 260	99 137 772 260	6 703 746 959	6 703 746 959	105 841 519 219	105 841 519 219
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	559 800 000	559 800 000	0	0	559 800 000	559 800 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	98 577 972 260	98 577 972 260	6 703 746 959	6 703 746 959	105 281 719 219	105 281 719 219
Action 210.03 : Soutien à la demande d'éducation par des actions sociales	7 160 243 932	7 160 243 932	12 500 000	12 500 000	7 172 743 932	7 172 743 932
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	523 700 000	523 700 000	5 000 000	5 000 000	528 700 000	528 700 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	6 636 543 932	6 636 543 932	7 500 000	7 500 000	6 644 043 932	6 644 043 932
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 210.04 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Éducation et la Formation des Filles et des Femmes (SNAEFF)	35 000 000	35 000 000	60 000 000	60 000 000	95 000 000	95 000 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	35 000 000	35 000 000	60 000 000	60 000 000	95 000 000	95 000 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Action 210.05 : Réduction des disparités dans l'accès et la rétention	39 000 000	39 000 000	0	0	39 000 000	39 000 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	39 000 000	39 000 000	0	0	39 000 000	39 000 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 210. 06 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Vulnérabilité (SNRV)	57 040 000	57 040 000	26 700 000	26 700 000	83 740 000	83 740 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	57 040 000	57 040 000	26 700 000	26 700 000	83 740 000	83 740 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 210. 07 : Construction des Parcours de réussite des élèves	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 210.08 : Mise à disposition des enseignants	72 964 828 676	72 964 828 676	0	0	72 964 828 676	72 964 828 676
DÉPENSES DE PERSONNEL	72 964 828 676	72 964 828 676	0	0	72 964 828 676	72 964 828 676
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
RECAPITULATIF						

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

DÉPENSES DE PERSONNEL	72 964 828 676	72 964 828 676	0	0	72 964 828 676	72 964 828 676
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	1 264 540 000	1 264 540 000	91 700 000	91 700 000	1 356 240 000	1 356 240 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	6 636 543 932	6 636 543 932	7 500 000	7 500 000	6 644 043 932	6 644 043 932
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	98 577 972 260	98 577 972 260	6 703 746 959	6 703 746 959	105 281 719 219	105 281 719 219
Total général	179 443 884 868	179 443 884 868	6 802 946 959	6 802 946 959	186 246 831 827	186 246 831 827

4.1.8. Développement sur le plafond des emplois

Tableau 8 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 210 en effectif

Catégories	2023	2024	2025
A1	0	0	0
A2	0	0	0
A3	0	0	0
B1	0	0	0
B2	0	0	0
C1	0	0	0
C2	0	0	0
D1	0	0	0
D2	0	0	0
Auxiliaires	0	0	0
Contractuels FP	0	0	0
Total	0	0	0

Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant

Catégories	2023	2024	2025
A1	0	0	0
A2	0	0	0
A3	0	0	0
B1	0	0	0
B2	0	0	0
C1	0	0	0
C2	0	0	0
D1	0	0	0
D2	0	0	0
Auxiliaires	0	0	0
Contractuels FP	0	0	0
Total	0	0	0

4.1.9. Responsabilités au sein du programme

Ce programme est sous la responsabilité du Directeur Général des Enseignements. La mise en œuvre de ce programme est assurée par différentes directions et services du ministère à savoir :

- La Direction de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (DEPP)
- La Direction de l'Enseignement Secondaire Général (DESG)
- La Direction de l'Enseignement Franco Arabe (DEFA)
- La Direction de l'Enseignement Privé (DEPRI)
- La Direction de l'Éducation Physique et Sportive (DEPS)
- La Direction de la Promotion de la Scolarisation des Filles (DPSF)
- La Direction des Infrastructures et Équipements Scolaires (DIES) ;
- La Direction d'appui à la gestion des établissements scolaires (DAGE).
- La Direction des Ressources Humaines (DRH)

4.2. PROGRAMME 211 : Amélioration de la Qualité de l'éducation

4.2.1. Objectif du programme

La contrainte principale en ce qui concerne la mise en œuvre du programme « Qualité » est le temps effectif d'apprentissage insuffisant et la faible qualité de l'offre éducative, due :

- à l'insuffisance de personnels d'encadrement en nombre et en qualité,
- à l'insuffisance des matériels pédagogiques,
- au faible développement de la recherche et de l'animation pédagogique,
- aux faiblesses de l'encadrement par les chefs d'établissement.

Ainsi, le défi principal qui se pose en matière de qualité de l'éducation est l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages pour rehausser le niveau des acquis des élèves et surtout dans les débuts de cycles qui sont déterminants. Cela nécessite d'agir sur le respect du temps d'apprentissage prévu, sur la qualité de l'apprentissage dans les institutions de formation et sur les intrants de l'éducation.

De ce fait, **l'objectif du programme** est d'améliorer le niveau d'apprentissage des élèves du préscolaire, primaire et secondaire.

4.2.2. Résultats attendus du programme

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du programme sont les suivants :

1. La réforme curriculaire est poursuivie ;
2. Le temps scolaire prévu est respecté ;
3. Les encadreurs, les élèves maitres et les enseignants sont performants ;
4. Les apprentissages dans les classes du CI, CP, les classes multigrades et les grands groupes sont améliorés ;
5. Le niveau des acquis scolaires est amélioré ;

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

6. Les performances des services centraux et déconcentrés sont évaluées ;

4.2.3. Indicateur de performance et cibles

Tableau 9 : Cibles du Programme 211

Indicateurs	Valeurs atteintes		Valeurs Cibles			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Primaire						
Taux d'achèvement primaire (TAP)	53,9%	60,9%	80,2%	85,2%	90,1%	95,1%
Taux d'achèvement primaire (TAP) des filles	51,1%	56,7%	77,3%	82,9%	88,6%	94,3%
Taux d'achèvement primaire (TAP) en milieu rural			75,4%	81,6%	87,7%	93,9%
Ecart entre Régions de plus Fort et Faible TAP	69,8%	69,7%	39,2%	29,4%	19,6%	9,8%
Proportion des redoublants		3,5%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%
Taux global d'abandon au cycle primaire			10,4%	9,1%	7,8%	6,5%
Taux global de survie au cycle primaire			83,9%	85,4%	86,9%	88,4%
Cycle de base 2						
Taux global d'achèvement	18,2%	17,0%	21,6%	22,2%	22,8%	23,4%
Taux d'achèvement des Garçons	20,1%	18,4%	23,9%	24,5%	25,1%	25,7%
Taux d'achèvement des Filles	16,2%	15,6%	19,3%	19,9%	20,5%	21,1%
Taux global d'achèvement en milieu rural	9,0%	8,2%	11,0%	11,7%	12,4%	13,1%
Taux global de survie			53,7%	55,1%	56,5%	58,0%
Taux de survie des Garçons			55,3%	56,6%	58,0%	59,4%
Taux de survie des Filles			51,8%	53,3%	54,7%	56,2%
Taux global de survie en milieu rural			52,6%	54,1%	55,5%	57,0%
Cycle moyen						
Taux global d'achèvement	8,3%	17,0%	8,2%	8,5%	8,8%	9,2%
Taux d'achèvement des Garçons	10,5%	18,4%	10,1%	10,4%	10,7%	11,0%
Taux d'achèvement des Filles	6,1%	15,6%	6,2%	6,6%	6,9%	7,2%
Taux global de survie			79,1%	81,1%	83,1%	85,1%
Taux de survie des Garçons			81,4%	83,2%	84,9%	86,7%
Taux de survie des Filles			75,5%	77,8%	80,1%	82,5%

4.2.4. Présentation des actions et des mesures

Les actions retenues pour la mise en œuvre de ce programme sont déclinées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Actions du Programme 211

Actions prioritaires	Objectifs	Intitulé des Indicateurs
Action 211.01 : Elaboration du curriculum	Assurer un enseignement adapté aux élèves	Ratio élèves/manuel de lecture pour les niveaux de CI-CP-CE1 (National, région)
		Ratio élèves/manuel de calcul pour les niveaux de CI-CP-CE1 (National, région)
		Ratio élève/manuel de français pour les niveaux 6eme et 5eme
		Ratio élève/manuel de Mathématique pour les niveaux 6eme et 5eme
Action 211.02 : Respect du temps scolaire	Améliorer le taux d'exécution des programmes	Pourcentage des écoles du Niger expérimentant un dispositif pertinent et efficace de suivi du temps scolaire
		Dispositif national de monitoring du temps scolaire est instauré et opérationnel
	Développer les compétences	Ratio élèves -maitre (REM)
		Ratio enseignant/groupe pédagogique par région en global

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

Action 211.03 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs	professionnelles des encadreurs, des enseignants et des élèves maîtres.	Ratio enseignant/groupe pédagogique par région en milieu rural
Action 211.04 : Priorisation des classes de début des cycles, les classes multigrades et les grands groupes.	Rehausser les acquis des élèves de début de cycle en situation de classe unique, en multi gradation ou en grand groupe	Proportion des élèves de CP atteignant le seuil suffisant de compétences en langue par région
		Proportion des élèves de CP atteignant le seuil suffisant de compétences en mathématiques par région
		Pourcentage des élèves de la 2ème année du primaire (CP) atteignant à minima le niveau 2 en langue sur l'échelle de compétences de l'évaluation PASEC
		Programmation pluriannuelle budgétisée relative à la formation des enseignants au primaire ciblant les apprentissages en début de cycle (CI, CP et CE1) notamment l'enseignement/apprentissages de la Lecture/Ecriture et du Calcul
		Proportion des élèves en 6ème atteignant le seuil minimum de compétences en français
		Proportion des élèves en 6ème atteignant le seuil minimum de compétences en mathématiques
		Proportion des élèves en 2nde atteignant le seuil minimum de compétences en mathématiques
Action 211.08 : Dotation des établissements scolaires en manuels, fournitures scolaires, produits et matériels d'expérimentation	Rehausser le niveau des acquis des élèves	Taux de réussite au BEPC
Action 211.9 : Mise à disposition des matériels et manuels en milieu rural		Taux de réussite des filles au BEPC
Action 211.07 : Organisation des examens du BEPC et exploitation des résultats		Proportion des élèves de CM2 atteignant le seuil suffisant de compétences en lecture
Action 211.06 : Evaluation des acquis scolaires des élèves		Proportion des élèves de CM2 atteignant le seuil suffisant de compétences en mathématiques
		Ratio Elève/manuel en français au cycle de base 1
		Ratio Elève/manuel en français au cycle de base 2
		Ratio Elèves/manuel en Mathématiques au cycle de base 1
		Ratio Elèves/manuel en Mathématiques au cycle de base 2
		Ratio élève/manuel de français en milieu rural au cycle de base 1
		Ratio élève/manuel de français en milieu rural au cycle de base 2
	Ratio élève/manuel de mathématiques en milieu rural au cycle de base 1	
	Ratio élève/manuel de mathématiques en milieu rural au cycle de base 2	
	Ratio enseignant/guide	
Action 211.10 : Mise en place des contrats de performance à tous les niveaux	Instituer la redevabilité des responsables à différents niveaux	Proportion des contrats de performance élaborés et mis en œuvre

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des actions de ce programme, un certain nombre de mesures sont préconisées :

- L'adoption et la mise en œuvre du projet de document sur la politique nationale de la formation initiale et continue des enseignants du primaire ;
- La mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel et pédagogique des EN et de l'École Normale Supérieure ;
- La collaboration pédagogique, l'observation et l'échange d'expérience entre enseignants est organisée dans les écoles, facilitée par les directeurs d'école et le Conseiller pédagogique., il s'agira d'organiser régulièrement des UPD ;
- La mobilisation des directeurs d'établissement pour qu'ils réduisent la taille des classes dans les débuts de cycles et qu'ils y affectent leurs meilleurs enseignants,
- Adopter une politique nationale du livre scolaire pour inciter la conception et la production endogène des manuels scolaires afin de rendre la gamme plus variée et de qualité à coût réduit ;
- La sensibilisation des responsables de la communauté éducative sur l'importance de respecter le temps scolaire ;
- Des transferts financiers réguliers vers les CGDES/COGES pour un meilleur fonctionnement des établissements ;
- Impliquer les CGDES/COGES dans le suivi régulier des acquis scolaires et les stratégies de remédiation qui en découlent avec l'introduction et le développement des TICE ;
- Sensibilisation des chefs d'établissement à la nécessité i) d'allouer les meilleurs enseignants aux débuts des cycles ;
- Respect de la réglementation sur le système de vacation

4.2.5. Programmation financière

Le tableau ci-dessous fait ressortir la programmation financière par catégorie de dépenses.

Tableau 11 : Programmation financière du Programme 211

Catégories de Dépenses	2023	2024	2025
Personnel	77 076 417 901	81 701 002 975	86 603 063 153
Biens et services	10 241 350 293	10 855 831 311	11 507 181 189
Transferts	2 134 410 438	2 262 475 064	2 398 223 568
Investissements	0	0	0
Total Programme 210	89 452 178 632	94 819 309 349	100 508 467 910

4.2.6. Budgétisation du Programme 211

Le tableau ci-dessous fait ressortir la budgétisation par action.

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Tableau 12 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme 211 en F CFA

Actions	2023	2024	2025
Action 211.01 : Élaboration du curriculum	602 796 380	638 964 163	677 302 013
Action 211.02 : Respect du temps scolaire	16 248 500	17 223 410	18 256 815
Action 211.03 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs	3 962 939 659	4 200 716 039	4 452 759 001
Action 211.04 : Priorisation des classes de début des cycles, les classes multigrades et les grands groupes.	17 386 484	18 429 673	19 535 453
Action 211.05 : Dotation des établissements scolaires en manuels, fournitures scolaires, produits et matériels d'expérimentation	5 221 750 500	5 535 055 530	5 867 158 862
Action 211.06 : Mise à disposition des matériels et manuels en milieu rural	202 926 568	215 102 162	228 008 292
Action 211.07 : Organisation des examens du BEPC et exploitation des résultats	1 810 300 100	1 918 918 106	2 034 053 192
Action 211.08 : Évaluation des acquis scolaires des élèves	516 522 540	547 513 892	580 364 726
Action 211.09 : Mise en place des contrats de performance à tous les niveaux	77 101 307 901	81 727 386 375	86 631 029 557
Total Programme 210	89 452 178 632	94 819 309 349	100 508 467 910

4.2.7. Développement sur les AE et CP

Le développement sur les AE et CP se résume dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Développement sur les AE et CP

LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 211 : Amélioration de la qualité de l'éducation	85 346 030 751	85 346 030 751	4 106 147 881	4 106 147 881	89 452 178 632	89 452 178 632
Action 211.01 : Élaboration du curriculum	602 796 380	602 796 380	0	0	602 796 380	602 796 380
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	602 796 380	602 796 380	0	0	602 796 380	602 796 380
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.02 : Respect du temps scolaire	0	0	16 248 500	16 248 500	16 248 500	16 248 500
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	16 248 500	16 248 500	16 248 500	16 248 500
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.03 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs	1 027 067 262	1 027 067 262	2 935 872 397	2 935 872 397	3 962 939 659	3 962 939 659
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	283 956 924	283 956 924	2 935 872 397	2 935 872 397	3 219 829 321	3 219 829 321
DÉPENSES DE TRANSFERT	743 110 338	743 110 338	0	0	743 110 338	743 110 338
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.04 : Priorisation des classes de début des cycles, les classes multigrades et les grands groupes.	0	0	17 386 484	17 386 484	17 386 484	17 386 484
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	17 386 484	17 386 484	17 386 484	17 386 484
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.05 : Dotation des établissements scolaires en manuels, fournitures scolaires, produits et matériels d'expérimentation	4 500 000 000	4 500 000 000	721 750 500	721 750 500	5 221 750 500	5 221 750 500
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	4 500 000 000	4 500 000 000	721 750 500	721 750 500	5 221 750 500	5 221 750 500
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.06 : Mise à disposition des matériels et manuels en milieu rural	202 926 568	202 926 568	0	0	202 926 568	202 926 568
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	202 926 568	202 926 568	0	0	202 926 568	202 926 568
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.07 : Organisation des examens du BEPC et exploitation des résultats	1 810 300 100	1 810 300 100	0	0	1 810 300 100	1 810 300 100
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	419 000 000	419 000 000	0	0	419 000 000	419 000 000

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

DÉPENSES DE TRANSFERT	1 391 300 100	1 391 300 100	0	0	1 391 300 100	1 391 300 100
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.08 : Évaluation des acquis scolaires des élèves	126 522 540	126 522 540	390 000 000	390 000 000	516 522 540	516 522 540
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	126 522 540	126 522 540	390 000 000	390 000 000	516 522 540	516 522 540
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 211.09 : Mise en place des contrats de performance à tous les niveaux	77 076 417 901	77 076 417 901	24 890 000	24 890 000	77 101 307 901	77 101 307 901
DÉPENSES DE PERSONNEL	77 076 417 901	77 076 417 901	0	0	77 076 417 901	77 076 417 901
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	24 890 000	24 890 000	24 890 000	24 890 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
RÉCAPITULATIF						
DÉPENSES DE PERSONNEL	77 076 417 901	77 076 417 901	0	0	77 076 417 901	77 076 417 901
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	6 135 202 412	6 135 202 412	4 106 147 881	4 106 147 881	10 241 350 293	10 241 350 293
DÉPENSES DE TRANSFERT	2 134 410 438	2 134 410 438	0	0	2 134 410 438	2 134 410 438
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	-	-	0	0	-	-
Total général	85 346 030 751	85 346 030 751	4 106 147 881	4 106 147 881	89 452 178 632	89 452 178 632

4.2.8. Développement sur le plafond des emplois

Tableau 14 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 211 en effectif

Catégories	2023	2024	2025
A1	49	49	49
A2	804	804	804
A3	380	380	380
B1	1797	1797	1797
B2	2	2	2
C1	3125	3125	3125
C2	0	0	0
D1	0	0	0
D2	0	0	0
Auxiliaires	20	20	20
Contractuels FP	0	0	0
Total	26040	26040	26040

Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme en montant

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Catégories	2023	2024	2025
A1	4 694 424 305	4 976 089 763	5 274 655 149
A2	16 874 822 860	17 887 312 232	18 960 550 965
A3	10 441 059 770	11 067 523 357	11 731 574 758
B1	21 467 922 885	22 755 998 258	24 121 358 154
B2	634 044 550	672 087 224	712 412 457
C1	23 818 486 815	25 247 596 024	26 762 451 786
C2	63 727 381	67 551 024	71 604 085
D1	12 660 953	13 420 610	14 225 847
D2	1 605 759	1 702 105	1 804 231
Auxiliaires	1 277 941 306	1 354 617 784	1 435 894 852
Contractuels	34 665 526	36 745 457	38 950 185
Total	79 321 362 111	84 080 643 838	89 125 482 468

4.2.9. Responsabilités au sein du programme

Ce programme est sous la responsabilité du Directeur Général de la Promotion de la Qualité. La mise en œuvre de ce programme est assurée par différentes directions et services du ministère à savoir :

- La Direction de la formation initiale et continue (DFIC) ;
- La Direction du Curriculum et de la Promotion des Langues Nationales (DC/PLN);
- La Direction d'Appui à la Gestion des Etablissements (DAGE),
- La Direction des Evaluations, des Concours et d'Orientation Scolaire (DECOS).

4.3. PROGRAMME 212 : Développement de l'Alphabétisation et Education non Formelle

4.3.1. Objectifs du programme

Le programme vise à :

- Permettre au plus grand nombre de jeunes de 9 à 14 ans, non scolarisés et précocement déscolarisés et aux adultes de 15 ans à plus non scolarisés d'acquérir des compétences nécessaires,
- Accroître le taux brut de scolarisation,
- Réduire l'analphabétisme.

De ce fait, l'objectif principal du programme est de réduire le taux d'analphabétisme, prioritairement chez les enfants et jeunes non scolarisés ou déscolarisés.

4.3.2. Résultats attendus du Programme

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- 70 000 nouveaux apprenants sont alphabétisés chaque année ;
- 50 000 jeunes de 9 à 14 ans non scolarisés et déscolarisés sont enrôlés chaque année dans une structure d'ENF ;
- Les apprenants des écoles coraniques rénovées intègrent les structures formelles d'éducation ou d'apprentissage.

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Education Nationale

4.3.3. Indicateurs et cibles du programme 212

Dans la perspective de l'évaluation du programme, les indicateurs ci-après sont retenus :

Tableau 15 : Cibles du Programme 212

Indicateurs	Valeurs atteintes		Valeurs Cibles			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Alphabétisation						
Nombre d'adultes inscrits dans les centres d'alphabétisation	27 293	47 501	70 000	70 000	70 000	70 000
Proportion des femmes inscrites dans les centres d'alphabétisation	70,0%	75,3%	83,90%	87,90%	91,90%	96,00%
Taux global de fréquentation	78,5%	67,2%	90,80%	93,10%	95,40%	97,70%
Taux de fréquentation des femmes	78,5%	68,0%	92,10%	94,00%	96,00%	98,00%
Taux de réussite en fin de campagne	56,1%	55,0%	79,20%	84,40%	89,60%	94,80%
Éducation non formelle						
Nombre d'apprenants régulièrement inscrits dans les centres ENF	26 756	22 913	119 534	152 151	184 767	217 384
Proportion des filles inscrites dans les centres ENF	49,7%	48,02%	50,00%	50,60%	51,10%	51,60%
Part des effectifs des classes passerelles et de secondes chances			72,90%	73,20%	73,50%	73,80%
Part des effectifs de CCEAJ			25,00%	24,90%	24,90%	24,90%
Proportion des apprenants des centres de l'ENF transférés au système formel			81,30%	86,00%	90,70%	95,30%
Propositions des apprenants transférés de la Passerelle au cycle de base 1			87,80%	90,80%	93,90%	96,90%
Proportion des sortants des CCEAJ orientés			68,30%	76,20%	84,20%	92,10%

4.3.4. Présentation des actions et des mesures

Les actions retenues pour la mise en œuvre du programme 212 sont déclinées comme suit.

Tableau 16 : Actions du Programme 212

Actions	Objectif	Indicateurs
Alphabétisation fonctionnelle et formation des adultes et des jeunes de 15 ans à plus	Former des adultes et des jeunes de 15 ans à plus	Taux de réussite par rapport aux testés en début et à la fin de campagne
		Taux d'accroissement du nombre de centres alpha ouverts
		Taux d'abandon
Education et formation des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 14 ans	Former les enfants non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 14 ans.	Taux d'accroissement des effectifs d'apprenants enrôlés
		Taux d'accroissement du nombre de centres ENF ouverts
		Taux de réussite au test de fin de campagne
Rehaussement du taux de transfert à 90% vers les structures formelles		Les taux de transfert vers les structures formelles pour les classes passerelles
Rénovation des écoles coraniques	Mettre en œuvre la réforme des écoles coraniques	Proportion des écoles coraniques restructurées
		Taux d'accroissement des effectifs des apprenants enrôlés dans les structures formelles

Pour mettre en œuvre efficacement les actions de ce programme, les mesures préconisées sont :

- Révision de la politique d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

- Amélioration et diversification de l'offre d'alphabétisation fonctionnelle en prenant en compte certains groupes spécifiques et en généralisant l'offre en AJAMI;
- Rehaussement de la durée du programme d'alphabétisation de référence (alphabétisation de base et consolidation) de 6 à 12 mois en deux phases pour assurer la qualité du service ;
- Pérennisation des acquis de l'alphabétisation (les compétences de vie courante et les apprentissages instrumentaux) à travers la construction et l'équipement des foyers d'éducation permanente (FEP) ;
- Développement de programmes d'éducation non formelle en faveur des enfants non scolarisés et précocement déscolarisés, notamment les enfants de la rue, les populations nomades, les enfants en situation de handicap (éducation inclusive) ;
- La restructuration progressive des écoles coraniques sera entreprise, avec une prise en compte des données statistiques, l'implantation de programmes d'études et la formation des maîtres pour leur permettre de mieux orienter les élèves vers le système formel (écoles coraniques structurées),
- Le Suivi-accompagnement des sortants des structures d'éducation non formelle.

4.3.5. Programmation financière

Le tableau ci-dessous fait ressortir la programmation financière du Programme 212 par catégorie de dépenses :

Tableau 17 : Programmation financière 2023-2025 en F CFA

Catégories de Dépenses	2 023	2 024	2 025
Personnel	6 143 940 133	6 512 576 541	6 903 331 133
Biens et services	905 342 695	959 663 257	1 017 243 052
Subventions et Autres Transferts	-	-	-
Investissement	-	-	-
Total Programme 210	7 049 282 828	7 472 239 798	7 920 574 185

4.3.6. Budgétisation du programme 212

Tableau 18 : Budgétisation 2023-2025 par action du Programme 212

Actions	2023	2024	2025
Action 212.01 : Alphabétisation fonctionnelle et formation des adultes et des jeunes de + de 15 ans	6 669 290 828	7 069 448 278	7 493 615 174
Action 212.02 : Éducation et formation des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 14 ans	379 992 000	402 791 520	426 959 011
Action 212.03 : Rénovation des écoles coraniques	0	0	0
Total Programme 210	7 049 282 828	7 472 239 798	7 920 574 185

4.3.7. Développement sur les AE et CP

Le tableau ci-dessous donne le développement des AE et CP.

Tableau 19 : Développement sur les AE et CP

LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 212 : Développement de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle	7 049 282 828	7 049 282 828	0	0	7 049 282 828	7 049 282 828
Action 212.01 : Alphabétisation fonctionnelle et formation des adultes et des jeunes de + de 15 ans	6 669 290 828	6 669 290 828	0	0	6 669 290 828	6 669 290 828
DÉPENSES DE PERSONNEL	6 143 940 133	6 143 940 133	0	0	6 143 940 133	6 143 940 133
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	525 350 695	525 350 695	0	0	525 350 695	525 350 695
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 212.02 : Éducation et formation des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 14 ans	379 992 000	379 992 000	0	0	379 992 000	379 992 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	379 992 000	379 992 000	0	0	379 992 000	379 992 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 212.03 : Rénovation des écoles coraniques	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
RECAPITULATIF						
DÉPENSES DE PERSONNEL	6 143 940 133	6 143 940 133	0	0	6 143 940 133	6 143 940 133
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	905 342 695	905 342 695	0	0	905 342 695	905 342 695
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Total général	7 049 282 828	7 049 282 828	0	0	7 049 282 828	7 049 282 828

4.3.8. Développement sur le plafond des emplois

Tableau 20 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 212 en effectif

Catégories	2023	2024	2025
A1	4	4	4
A2	64	64	64
A3	30	30	30
B1	143	143	143
B2	0	0	0
C1	249	249	249
C2	0	0	0
D1	0	0	0
D2	0	0	0
Auxiliaires	2	2	2
Contractuels FP	0	0	0
Total	2076	2076	2076

Plafond des autorisations d'emplois rénumérés du programme en montant

Catégories	2023	2024	2025
A1	374 203 455	396 655 662	420 455 002
A2	1 345 131 289	1 425 839 167	1 511 389 517
A3	832 281 104	882 217 970	935 151 048
B1	1 711 257 951	1 813 933 428	1 922 769 434
B2	50 541 162	53 573 632	56 788 050
C1	1 898 626 857	2 012 544 468	2 133 297 136
C2	5 079 857	5 384 649	5 707 728
D1	1 009 234	1 069 788	1 133 975
D2	127 999	135 679	143 819
Auxiliaires	101 867 667	107 979 727	114 458 511
Contractuels	2 763 270	2 929 066	3 104 810
Total	6 322 889 845	6 702 263 236	7 104 399 030

4.3.9. Responsabilités au sein du programme

Ce Programme est sous la responsabilité du Directeur Général de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF).

La mise en œuvre de ce programme est assurée par les directions techniques suivantes :

- Direction des Programmes d'Alphabétisation et Formation des Adultes (DPAFA) ;
- Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF) ;
- Direction du Suivi et de l'Évaluation (DS/E).

4.4. PROGRAMME 213 : Amélioration du Pilotage et la gestion de la politique du Ministère

4.4.1. Objectif du programme

Le programme pilotage de la politique du ministère a pour enjeu principal de créer toutes les

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

conditions nécessaires pour une mise en œuvre efficace et efficiente des trois programmes opérationnels du Ministère dans l'optique de la réalisation de l'objectif stratégique du ministère. Ainsi, l'**objectif de ce programme** est d'assurer l'efficacité, l'efficience et la performance dans la mise en œuvre des programmes 210, 211 et 212.

4.4.2. Résultats attendus du programme

A l'issue de sa mise en œuvre, les principaux résultats attendus sont :

1. La production et l'utilisation des informations statistiques sont améliorées ;
2. Un dispositif de la carte scolaire institutionnalisé est mis en place et opérationnel ;
3. L'efficience dans l'emploi du personnel enseignant est améliorée ;
4. Des projets d'établissements axés sur la qualité et la vulnérabilité sont mis en œuvre ;
5. Les capacités des acteurs de mise en œuvre des services centraux, déconcentrés et décentralisés sont renforcés ;

4.4.3. Indicateurs de performance et cibles

Le principal indicateur est le nombre moyen d'élèves par enseignant, qui trouverait normalement sa place dans le programme qualité de l'éducation. Cependant le modèle de simulation, en s'appuyant sur une volonté politique du ministère, le fait augmenter de 39 à 42 élèves par maître sur la période, ce qui permet un moindre recrutement d'enseignants et correspond à une orientation d'efficience budgétaire.

Tableau 21 : Cibles du Programme 213

Indicateurs	Valeurs atteintes		Valeurs cibles			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux d'aléa dans l'affectation des enseignants	ND	19,46%	23,1	21,6	20	18,4
Pourcentage d'établissements disposant de subvention en cohérence avec les arrêtés en vigueur	0%	0%	80%	100%	100%	100%
Taux d'exécution des budgets d'investissements (tous financements confondus)	49,22%	35,91%	90,00%	95,00%	100%	100%
Degré de cohérence dans l'allocation des enseignants au secondaire général	ND	0,8054	0,9167	0,9271	0,9375	0,9479
Pourcentage de collèges avec un ratio élèves/classe supérieur à 60			12,70%	11,10%	9,60%	8,00%
Taux d'exécution des budgets de fonctionnement (hors salaires et pécules)	90,34%	58,51%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Taux d'exécution global du budget MEN	92,4	79,1	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Rapports DEP/DRFM

4.4.4. Présentation des actions et des mesures

Les actions retenues pour la mise en œuvre du programme 213 seront déclinées ci-après.

Tableau 22 : Actions du Programme 213

Actions	Objectifs	Indicateurs
Action 01. Production et diffusion des annuaires statistiques.	Disposer d'un outil fiable pour la prise de décision	Dispositif statistique fonctionnel, fiable, efficace couvrant l'ensemble du secteur

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

Action 02. Amélioration de la communication du ministère		
Action 03. Mise en œuvre de la carte scolaire	Disposer d'un instrument d'aide à la prise de décision communautaire participative	Pourcentage d'écoles avec un REM inférieur à 25 Pourcentage d'écoles avec un REM supérieur à 60 Carte scolaire institutionnalisée intégrant le primaire et les collèges
Action 04. Passage à la polyvalence des enseignants en cours de carrière	Améliorer l'efficacité dans l'emploi des enseignants	Taux d'aléa dans l'affectation des enseignants (primaire, collège)
Action 05. Utilisation rationnelle des enseignants		Arrêté présentant les critères d'affectation des enseignants contractuels du primaire dans le contexte de la décentralisation signé et publié
		Proportion d'enseignants à cours unique/ multiniveaux
		Proportion d'enseignants qui enseignent au moins deux matières
Action 06. Redéploiement du personnel qualifié dans les zones rurales (incluant poste budgétaire, RH, GPEEC, incitation pour les zones difficiles, évaluation individuelle annuelle des performances, paiements digitaux des salaires)		Dispositif permettant de mieux suivre et maîtriser la mobilité des enseignants est mis en place Critères d'affectation des enseignants contractuels dans le contexte de la décentralisation sont élaborés et validés Dispositif permettant de mieux suivre et maîtriser la mobilité des enseignants est élaboré et validé
Action 07. Mise en place des Subventions aux CGDES/COGES	Contribuer à la bonne gestion des établissements scolaires.	Proportion des directeurs d'école formés à la gestion administrative et pédagogique Pourcentage d'établissements disposant de subventions en cohérence avec les arrêtés en vigueur
Action 08. Renforcement de capacités des services centraux et déconcentrés	Améliorer la qualité du pilotage du secteur	Taux d'exécution des budgets de fonctionnement (hors salaires et pécules) sur le FCSE au bénéfice des services techniques déconcentrés
Action 09. Renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de dépenses du niveau déconcentré (Budget Opérationnel des Programme, passation des marchés, GRH, Dépense)		Taux d'exécution des budgets d'investissements (tous financements confondus)
Action 10. Amélioration des plans d'engagement et PPM		Taux de libération des crédits de fonctionnement votés en loi de finances initiale (sur l'ensemble des budgets de manière séparée) par trimestre
Action 11. Dotation en moyens matériels et de fonctionnement des services centraux et déconcentrés.		Modèles types de contrat de performance formalisant les engagements entre le niveau central et les services techniques déconcentrés et une méthodologie de mise en place sont validés
Action 12. Préparation et exécution budgétaire		Règles et barèmes d'allocation budgétaire aux services techniques déconcentrés sont intégrés dans le DPPD

Pour un fonctionnement institutionnel efficient et efficace du secteur, il est nécessaire de développer progressivement une nouvelle culture de gestion et de redevabilité. Les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- L'adoption de la Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) révisée ;
- L'amélioration des mécanismes de gouvernance par la déconcentration et la décentralisation de la gestion, et une planification transparente de l'éducation en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'école ;
- Renforcement du dialogue politique et social avec les partenaires de l'Éducation

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

4.4.5. Programmation financière

Le tableau ci-dessous fait ressortir la programmation financière du programme 213 par catégorie de dépenses :

Tableau 23 : Programmation financière 2023-2025 du Programme 213 par catégorie de dépenses (en F CFA)

Catégories de Dépenses	2023	2024	2025
Personnel	26 767 318 841	28 373 357 971	30 075 759 450
Biens et services	3 787 383 250	4 014 626 245	4 255 503 820
Transferts	2 773 199 577	2 939 591 552	3 115 967 045
Investissements	1 100 709 329	1 166 751 889	1 236 757 002
Total Programme 210	34 428 610 997	36 494 327 657	38 683 987 316

4.4.6. Budgétisation du programme 213

Le tableau ci-dessous fait ressortir la budgétisation du programme 213 par actions.

Tableau 24 : Budgétisation 2023-2025 par Action du Programme 213

Actions	2023	2024	2025
Action 213.01 : Production et diffusion des annuaires statistiques.	195 891 603	207 645 099	220 103 805
Action 213.02 : Amélioration de la communication du ministère	302 756 240	320 921 614	340 176 911
Action 213.03 : Mise en œuvre de la carte scolaire	149 999 500	158 999 470	168 539 438
Action 213.04 : Passage à la polyvalence des enseignants en cours de carrière	0	0	0
Action 213.05 : Utilisation rationnelle des enseignants	26 767 318 841	28 373 357 971	30 075 759 450
Action 213.06 : Redéploiement du personnel qualifié dans les zones rurales (incluant poste budgétaire, RH, GPEEC, incitation pour les zones difficiles, évaluation individuelle)	25 000 000	26 500 000	28 090 000
Action 213.07 : Mise en place des Subventions aux CGDES/COGES	2 523 199 577	2 674 591 552	2 835 067 045
Action 213.08 : Renforcement de capacités des services centraux et déconcentrés	405 361 881	429 683 594	455 464 610
Action 213.09 : Renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de dépenses du niveau déconcentré (Budget Opérationnel des Programme, passation des marchés, GRH,	35 000 000	37 100 000	39 326 000
Action 213.10 : Amélioration des plans d'engagement et PPM	33 500 000	35 510 000	37 640 600
Action 213.11 : Dotation en moyens matériels et de fonctionnement des services centraux et déconcentrés.	3 843 233 355	4 073 827 356	4 318 256 998
Action 213.12 : Préparation et exécution budgétaire	147 350 000	156 191 000	165 562 460
Total Programme 210	34 428 610 997	36 494 327 657	38 683 987 316

4.4.7. Développement sur les AE et CP

Le tableau ci-dessous donne le développement des AE et CP.

Tableau 19 : Budgétisation 2023 par action du programme 214 en AE-CP

Tableau 25 : Développement sur les AE et CP

LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 213 : Amélioration de la gestion et du Pilotage de la politique de l'Éducation Nationale	31 930 211 920	31 930 211 920	2 498 399 077	2 498 399 077	34 428 610 997	34 428 610 997
Action 213.01 : Production et diffusion des annuaires statistiques.	181 391 603	181 391 603	14 500 000	14 500 000	195 891 603	195 891 603
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	181 391 603	181 391 603	14 500 000	14 500 000	195 891 603	195 891 603
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 02. Amélioration de la communication du ministère	302 756 240	302 756 240	0	0	302 756 240	302 756 240
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	262 756 240	262 756 240	0	0	262 756 240	262 756 240
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	40 000 000	40 000 000	0	0	40 000 000	40 000 000
Action 03. Mise en œuvre de la carte scolaire	0	0	149 999 500	149 999 500	149 999 500	149 999 500
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	149 999 500	149 999 500	149 999 500	149 999 500
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 04. Passage à la polyvalence des enseignants en cours de carrière	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 05. Utilisation rationnelle des enseignants	26 767 318 841	26 767 318 841	0	0	26 767 318 841	26 767 318 841
DÉPENSES DE PERSONNEL	26 767 318 841	26 767 318 841	0	0	26 767 318 841	26 767 318 841
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 06. Redéploiement du personnel qualifié dans les zones rurales (incluant poste budgétaire, RH, GPEEC, incitation pour les zones difficiles, évaluation individuelle)	10 000 000	10 000 000	15 000 000	15 000 000	25 000 000	25 000 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	10 000 000	10 000 000	15 000 000	15 000 000	25 000 000	25 000 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 07. Mise en place des Subventions aux CGDES/COGES	400 000 000	400 000 000	2 123 199 577	2 123 199 577	2 523 199 577	2 523 199 577
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE TRANSFERT	400 000 000	400 000 000	2 123 199 577	2 123 199 577	2 523 199 577	2 523 199 577
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 08. Renforcement de capacités des services centraux et déconcentrés	310 361 881	310 361 881	95 000 000	95 000 000	405 361 881	405 361 881
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	310 361 881	310 361 881	95 000 000	95 000 000	405 361 881	405 361 881

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 09. Renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de dépenses du niveau déconcentré (Budget Opérationnel des Programme, passation des marchés, GRH,	0	0	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 10. Amélioration des plans d'engagement et PPM	0	0	33 500 000	33 500 000	33 500 000	33 500 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	33 500 000	33 500 000	33 500 000	33 500 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
Action 213.11 : Dotation en moyens matériels et de fonctionnement des services centraux et déconcentrés.	3 843 233 355	3 843 233 355	0	0	3 843 233 355	3 843 233 355
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	2 532 524 026	2 532 524 026	0	0	2 532 524 026	2 532 524 026
DÉPENSES DE TRANSFERT	250 000 000	250 000 000	0	0	250 000 000	250 000 000
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 060 709 329	1 060 709 329		0	1 060 709 329	1 060 709 329
Action 12. Préparation et exécution budgétaire	115 150 000	115 150 000	32 200 000	32 200 000	147 350 000	147 350 000
DÉPENSES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	115 150 000	115 150 000	32 200 000	32 200 000	147 350 000	147 350 000
DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0

Projet Annuel de Performance (PAP) 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale

RECAPITULATIF						
DÉPENSES DE PERSONNEL	26 767 318 841	26 767 318 841	0	0	26 767 318 841	26 767 318 841
DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	3 412 183 750	3 412 183 750	375 199 500	375 199 500	3 787 383 250	3 787 383 250
DÉPENSES DE TRANSFERT	650 000 000	650 000 000	2 123 199 577	2 123 199 577	2 773 199 577	2 773 199 577
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 100 709 329	1 100 709 329	0	0	1 100 709 329	1 100 709 329
Total général	31 930 211 920	31 930 211 920	2 498 399 077	2 498 399 077	34 428 610 997	34 428 610 997

4.4.8. Développement sur le plafond des emplois

Tableau 26 : Plafond des autorisations d'emplois réénumérés du programme en effectif...

Tableau 27 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du Programme 213 en effectif

Catégories	2023	2024	2025
A1	17	17	17
A2	279	279	279
A3	132	132	132
B1	624	624	624
B2	1	1	1
C1	1085	1085	1085
C2	0	0	0
D1	0	0	0
D2	0	0	0
Auxiliaires	7	7	7
Contractuels FP	0	0	0
Total	9043	9043	9043

Plafond des autorisations d'emplois réénumérés du programme 213 en montant

Catégories	2023	2024	2025
A1	1 630 293 098	1 728 110 684	1 831 797 325
A2	5 860 336 744	6 211 956 948	6 584 674 365
A3	3 626 001 098	3 843 561 164	4 074 174 833
B1	7 455 441 656	7 902 768 155	8 376 934 245
B2	220 192 805	233 404 373	247 408 635
C1	8 271 752 220	8 768 057 353	9 294 140 795
C2	22 131 427	23 459 313	24 866 871
D1	4 396 932	4 660 748	4 940 393
D2	557 653	591 112	626 579
Auxiliaires	443 807 112	470 435 538	498 661 671
Contractuels	12 038 743	12 761 068	13 526 732
Total	27 546 949 487	29 199 766 456	30 951 752 444

4.4.9. Responsabilités au sein du programme

Ce programme est sous la responsabilité d'un responsable du programme qui sera nommé par arrêté ministériel.

La mise en œuvre de ce programme est assurée par différentes directions centrales et services du ministère à savoir :

- Le Cabinet du Ministre ;
- Le Secrétariat General (SG) ;
- La Direction Générale de l'Education (DGE) ;
- Direction Générale de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DGPQ/N) ;
- Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGA/ENF) ;
- La Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- La Direction des Etudes de la Programmation (DEP) ;
- La Direction du Marché Public et de la Délégation des Services Publics (DMP/ DSP) ;
- La Direction de la Législation (DL) ;
- La Direction des Archives, de l'Informatique, de la Documentation et des Relations Publiques (DAID/RP) ;
- La Direction de la Statistique et de la promotion de l'Informatique (DSPI)

4. ANNEXES

3.6. Annexe 1 : Cadre logique par Programme

Résultats	Intitulé des Indicateurs	Porteur	Source de vérification	Hypothèses/risques
Programme 210 : Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation nationale				
Résultat 1.1 : L'adossement des classes du préscolaire est parachevé et le préscolaire en milieu rural est développé	Proportion des classes préscolaires adossées à une école primaire	PTSEF+PME_P PF	Annuaire statistique du MEN	Adhésion des parties prenantes au programme ; Respect de la rentrée scolaire et du temps prévu d'apprentissage ; Respect des délais contractuels avec les entrepreneurs chargés de construire les infrastructures ; Conflits sociaux, catastrophes naturelles et situation d'urgence
	Taux de préscolarisation	PTSEF		
	Taux de préscolarisation filles	PTSEF		
	Taux de préscolarisation en milieu rural	PTSEF		
Résultat 1.2 : Les capacités d'accueil sont augmentées pour faire face à l'accroissement des effectifs et la proportion de classes paillottes est réduite pour augmenter le temps scolaire.	Pourcentage des communes où la proportion des paillottes est supérieure à 50%	PME_P PF	Annuaire statistique du MEN	
	Pourcentage de salles de classe primaires construites dans les inspections où la proportion des classes sous paillottes est supérieure à 50%	PME_P PF		
	Taux de transition CM2 - 6ème en milieu rural	PTSEF+PME_P PF		
Résultat 1.3 : Les disparités dans l'accès et l'achèvement sont réduites entre les régions selon le milieu et le genre.	Taux d'achèvement fille en milieu rural au cycle de base 2		Annuaire statistique du MEN	
	Taux d'accroissement des effectifs au cycle de base 1 (global et par région)	PME_IFR		
	Taux d'accroissement des effectifs au cycle de base 2 (global et par région)	PME_P PF		
	Taux d'abandon au CP (global, région, genre)	PME_P PF		
	Taux d'abandon des filles en 6ème (Global, par région)	PME_P PF		
	Programmation pluriannuelle des constructions des salles de classes, incluant les critères de priorisation justifiant le choix des régions, des communes et des localités est intégrée dans le DPPD	PME_IIP1		
	Pourcentage de salles de classe fonctionnelles (disposant d'un enseignant) nouvellement construites dans les quatre régions prioritaires	PME_IIP2		
	Proportion d'enfants déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 1	PTSEF		
	Proportion filles déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 1	PTSEF		
	Proportion d'enfants déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 2	PTSEF		
	Proportion filles déplacés et réfugiés (réinscrits/inscrits) dans les écoles d'accueil au cycle de base 2	PTSEF		

Résultat 1.4 : La réussite des élèves dans leurs parcours et leur orientation sont organisées avec des mécanismes et critères d'orientation en fin de cycle rénovés.	Publication des textes sur le nouveau procédé de régulation	PTSEF	Arrêtés signés	
Résultat 1.5 : L'allocation des enseignants est améliorée.	Taux de transition CM2 - 6ème par sexe (Global, région)	PTSEF+PME_P PF	Annuaire statistique du MEN	
	Taux de transition 3ème - 2nde	PTSEF		
	Taux de promotion 6ème- 5ème	PTSEF		
	Taux de transition CM2 - EFAC par sexe (Global, région)	PTSEF		
	Taux de transition CM2 - CPJ par sexe (Global, région)	PTSEF		
	Proportion d'écoles (par région) dont le nombre d'enseignants est inférieur au nombre de groupe classe en milieu rural.	PTSEF		
	Proportion d'écoles (par région) dont le nombre d'enseignants est supérieur au nombre de groupe classe en milieu urbain.	PTSEF		
Proportion des enseignants contractuels	PTSEF			
Programme 211 : Amélioration de la qualité de l'éducation nationale				
Résultat 2.1 : La réforme curriculaire est poursuivie	Ratio élèves/manuel de lecture pour les niveaux de CI-CP-CE1 (National, région)	PME_P PF	Annuaire statistique du MEN	Mobilisation effective des ressources pour le financement du programme ; Enseignants formés à enseigner à des classes multigrades, et à des classes à large effectif ;
	Ratio élèves/manuel de calcul pour les niveaux de CI-CP-CE1 (National, région)	PME_P PF		
	Ratio élève/manuel de français pour les niveaux 6eme et 5eme	PME_P PF		
	Ratio élève/manuel de Mathématique pour les niveaux 6eme et 5eme	PME_P PF		
Résultat 2.2 : Le temps scolaire et d'apprentissage prévu est respecté	Pourcentage des écoles du Niger expérimentant un dispositif pertinent et efficace de suivi du temps scolaire	PTSEF+PME_I IP2	Annuaire statistique du MEN	
	Dispositif national de monitoring du temps scolaire est instauré et opérationnel	PTSEF+PME_P PF		
Résultat 2.3 : Les encadreurs, les élèves maîtres et les enseignants sont performants dans le domaine de l'enseignement	Programmation pluriannuelle budgétisée relative à la formation des enseignants au primaire ciblant les apprentissages en début de cycle (CI, CP et CE1) notamment l'enseignement/apprentissages de la Lecture/Ecriture et du Calcul	PME_IIP1	Annuaire statistique du MEN	Formation continue organisée pendant les périodes de congé ; Perturbations des activités pédagogiques (Grèves des enseignants) ; Insuffisance de ressources pour la formation des encadreurs
	REM	PTSEF		
	Ratio enseignant/groupe pédagogique par région en global	PTSEF		
	Ratio enseignant/groupe pédagogique par région en milieu rural	PTSEF		
Résultat 2.4 : Les apprentissages dans les classes de début de cycle, les classes multigrades et les grands groupes sont améliorés	Proportion des élèves de CP atteignant le seuil suffisant de compétences en langue par région	PTSEF+PME_P PF	Enquêtes d'évaluation	
	Proportion des élèves de CP atteignant le seuil suffisant de compétences en mathématiques par région	PTSEF+PME_P PF		

	Pourcentage des élèves de la 2ème année du primaire (CP) atteignant a minima le niveau 2 en langue sur l'échelle de compétences de l'évaluation PASEC	PME_IFR		
	Programmation pluriannuelle budgétisée relative à la formation des enseignants au primaire ciblant les apprentissages en début de cycle (CI, CP et CE1) notamment l'enseignement/apprentissages de la Lecture/Ecriture et du Calcul	PME_IIP1		
	Proportion des élèves en 6ème atteignant le seuil minimum de compétences en français	PTSEF		
	Proportion des élèves en 6ème atteignant le seuil minimum de compétences en mathématiques	PTSEF		
	Proportion des élèves en 2nde atteignant le seuil minimum de compétences en français	PTSEF		
	Proportion des élèves en 2nde atteignant le seuil minimum de compétences en mathématiques	PTSEF		
Résultat 2.5 : Le niveau des acquis scolaires est amélioré	Taux de réussite au BEPC	PTSEF	Annuaire statistique du MEN	
	Taux de réussite des filles au BEPC	PTSEF		
	Proportion des élèves de CM2 atteignant le seuil suffisant de compétences en lecture	PTSEF		
	Proportion des élèves de CM2 atteignant le seuil suffisant de compétences en mathématiques	PTSEF		
	Ratio Elève/manuel en français au cycle de base 1	PTSEF		
	Ratio Elève/manuel en français au cycle de base 2	PTSEF		
	Ratio Elèves/manuel en Mathématiques au cycle de base 1	PTSEF		
	Ratio Elèves/manuel en Mathématiques au cycle de base 2	PTSEF		
	Ratio élève/manuel de français en milieu rural au cycle de base 1	PTSEF		
	Ratio élève/manuel de français en milieu rural au cycle de base 2	PTSEF		
	Ratio élève/manuel de mathématiques en milieu rural au cycle de base 1	PTSEF		
	Ratio élève/manuel de mathématiques en milieu rural au cycle de base 2	PTSEF		
	Ratio enseignant/guide	PTSEF		
Résultat 2.6 : Les performances des services centraux et déconcentrés sont évaluées.	Proportion des contrats de performance élaborés et mis en œuvre	PTSEF	Rapports d'activité	
	Proportion des DDEN/IES FA ayant institué un dispositif d'évaluation de la performance des enseignants axé sur la qualité de l'éducation	PTSEF		
Programme 212 : Alphabétisation et Education non formelle				
Résultat 3.1 : 70 000 nouveaux apprenants sont alphabétisés chaque année ;	Taux de réussite par rapport aux testés en début et à la fin de campagne	PTSEF	Annuaire statistique du MEN	Adhésion des parties prenantes au programme ; Mobilisation des
	Taux d'accroissement du nombre de centres alpha ouverts	PTSEF		

	Taux d'abandon	PTSEF		ressources pour le financement du programme ; Disponibilité de référentiels de base et de matériel
Résultat 3.2 : 50 000 jeunes de 9 à 14 ans non scolarisés et déscolarisés sont enrôlés chaque année dans une structure d'ENF.	Taux d'accroissement des effectifs d'apprenants enrôlés	PTSEF	Annuaire statistique du MEN	
	Taux d'accroissement du nombre de centres ENF ouverts	PTSEF		
	Taux de réussite au test de fin de campagne	PTSEF		
	Les taux de transfert vers les structures formelles pour les classes passerelle	PTSEF		
Résultat 3.3 : Les apprenants des écoles coraniques rénovées intègrent les structures formelles d'éducation ou d'apprentissage.	Proportion des écoles coraniques restructurées	PTSEF	Annuaire statistique du MEN	
	Taux d'accroissement des effectifs des apprenants enrôlés dans les structures formelles	PTSEF		
Programme 213 : Amélioration du pilotage et gestion du système éducatif et de formation				
Résultat 4.1 : La production et l'utilisation des informations statistiques sont améliorées	Dispositif statistique fonctionnel, fiable, efficace et couvrant l'ensemble du secteur	PTSEF	Rapports d'activité SISEF	Adhésion des parties prenantes au programme ; Capacités managériale des responsables ; Mobilité des agents formés ;
Résultat 4.2 : Un dispositif de la Carte Scolaire institutionnalisé est mis en place et opérationnel	Pourcentage d'écoles avec un REM inférieur à 25	PME_PF	Annuaire statistique du MEN	
	Pourcentage d'écoles avec un REM supérieur à 60	PME_PF		
	Carte scolaire articulée entre primaire et collège est mise en place	PME_PF		
Résultat 4.3 : L'efficience dans l'emploi du personnel enseignant est améliorée	Taux d'aléa dans l'affectation des enseignants (primaire, collège)	PTSEF+PME_I FR	Annuaire statistique du MEN	
	Arrêté présentant les critères d'affectation des enseignants contractuels du primaire dans le contexte de la décentralisation signé et publié	PME_IIP1	Rapports d'activité	
	Dispositif permettant de mieux suivre et maîtriser la mobilité des enseignants est mis en place	PME_IIP2		
	Critères d'affectation des enseignants contractuels dans le contexte de la décentralisation sont élaborés et validés	PME_PF		
	Dispositif permettant de mieux suivre et maîtriser la mobilité des enseignants est élaboré et validé	PME_PF		
Résultat 4.4 : Des projets d'établissements axés sur la qualité et la vulnérabilité sont mis en œuvre	Proportion des directeurs d'école formés à la gestion administrative et pédagogique	PTSEF	Rapports d'activité	
	Pourcentage d'établissements disposant de subventions en cohérence avec les arrêtés en vigueur	PME_PF		
Résultat 4.5 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre des services centraux, déconcentrés et décentralisés sont renforcés.	Taux d'exécution des budgets de fonctionnement (hors salaires et pécules) sur le FCSE au bénéfice des services techniques déconcentrés	PME_IFR	Rapports d'activité	
	Taux d'exécution des budgets d'investissements (tous financements confondus)	PME_PF		
	Taux de libération des crédits de fonctionnement votés en loi de finances initiale (sur l'ensemble des budgets de manière séparée) par trimestre	PME_PF		

Modèles types de contrat de performance formalisant les engagements entre le niveau central et les services techniques déconcentrés et une méthodologie de mise en place sont validés	PME_IIP1		
Règles et barèmes d'allocation budgétaire aux services techniques déconcentrés sont intégrés dans le DPPD	PME_IIP2		
Nombre de régions ayant mis en place les organes du PTSEF	PME_PF		

3.7. Annexe 2 : Tableau de budgétisation par activités des services

Actions	Activités	Structure responsable	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation de la tâche					
					Code financement	Code fonction	Tâche de l'activité	Nature économique	Coût total de l'activité	Total Action
Programme 210 : Développement de l'Accès et de l'équité de l'Éducation										
Action 210.01 : Développement du préscolaire	210.01.01: Accompagnement du processus de l'expérimentation pour le passage direct de la grande section en classe de CP	DEPP	Accompagnement assuré	Rapport d'activité	11	091	210.01.01: Accompagnement du processus de l'expérimentation pour le passage direct de la grande section en classe de CP	3	50 000 000	50 000 000
Action 210.02 : Développement équitable des infrastructures et équipements scolaires	210.02.02: Construire et équiper des SDC	DIES/ANFICT	Salle de classe construite et équipée	PV de réception	55	091	210.02.02: Construire et équiper des SDC	5	5 503 746 959	105 841 519 219
	210.02.03: Construire et équiper des SDC en modèle alternatif et ouvrages connexes	DIES	Salle de classe construite et équipée	PV de réception	11	091	210.02.03: Construire et équiper des SDC en modèle alternatif et ouvrages connexes	5	58 716 000 000	
	210.02.04: Construire et équiper des SDC en modèle classique et ouvrages connexes	DIES	Salle de classe construite et équipée	PV de réception	11	091	210.02.04: Construire et équiper des SDC en modèle classique et ouvrages connexes	5	19 775 000 000	
	210.02.05: construire et équiper des internats pour les filles	DIES	Internat construit et équipé	PV de réception	11	091	210.02.05: construire et équiper des internats pour les filles	5	8 015 252 260	

	210.02.06: Construire et équiper les centres de regroupement	DIES	Centre de regroupement construit et équipé	PV de réception	11	091	210.02.06: Construire et équiper les centres de regroupement	5	3 200 000 000	
	210.02.07: Construire des murs de clôture	DIES	Mur de clôture construit	PV de réception	11	091	210.02.07: Construire des murs de clôture	5	2 280 000 000	
	210.02.08: Acquérir des tables bancs	DIES/ANFICT	Table banc acquis	PV de réception	55	091	210.02.08: Acquérir des tables bancs	5	1 200 000 000	
	210.02.09: Réhabiliter les salles de classe	DIES	Salle de classe réhabilitée	PV de réception	11	091	210.02.09: Réhabiliter les salles de classe	3	499 800 000	
	210.02.10: Contrôler et superviser les travaux de construction des infrastructures	DIES	Mission réalisée	Rapport de mission	11	091	210.02.10: Contrôler et superviser les travaux de construction des infrastructures	3	60 000 000	
	210.02.11: Poursuivre le paiement des arriérés des infrastructures	DIES	Arriéré apuré	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.02.11: Poursuivre le paiement des arriérés des infrastructures	5	5 091 720 000	
	210.02.12: Contrepartie de l'État au Projet de soutien Bilingue PROSEB	DEP	Contrepartie payée	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.02.12: Contrepartie de l'État au Projet de soutien Bilingue PROSEB	5	1 500 000 000	
Action 210.03 : Soutien à la demande d'éducation par	210.03.01: Payer les pécules des élèves maitres des ENI	DRFM	Pécule payé	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.03.01: Payer les pécules des élèves maitres des ENI	4	1 222 000 000	7 172 743 932

des actions sociales

210.03.02: Payer les pécules des élèves de l'IFAENF	DRFM	Pécule payé	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.03.02: Payer les pécules des élèves de l'IFAENF	4	65 010 300
210.03.03: Prendre en charge les allocations scolaires CEG, Lycée et CES	DAGE	Allocation payée	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.03.03: Prendre en charge les allocations scolaires CEG, Lycée et CES	4	1 668 333 532
210.03.04: Former les encadreurs pédagogiques et enseignants sur les modules : "Eau, hygiène et Assainissement «, "Utilisation et Entretien des latrines"	DAGE	Encadreur et enseignant formés	Rapport d'activité	11	091	210.03.04: Former les encadreurs pédagogiques et enseignants sur les modules : "Eau, hygiène et Assainissement «, "Utilisation et Entretien des latrines"	3	20 000 000
210.03.05: Prendre en charge les pensions alimentaires aux écoles	DAGE	Pension alimentaire assurée	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.03.05: Prendre en charge les pensions alimentaires aux écoles	4	3 666 200 100
210.03.06: Prendre en charge des réunions périodiques des points focaux régionaux	DAGE	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'activité	11	091	210.03.06: Prendre en charge des réunions périodiques des points focaux régionaux	3	9 000 000
210.03.07 : Suivre les activités CGDES/COGES	DAGE	Mission réalisée	Rapport de mission	55	091	210.03.07 : Suivre les activités CGDES/COGES	4	7 500 000

210.03.08 : Analyser les résultats de l'étude sur l'absentéisme des enseignants	DEPP	Document de stratégie élaboré	Rapport d'atelier	55	091	210.03.08 : Analyser les résultats de l'étude sur l'absentéisme des enseignants	3	5 000 000
210.03.09 : Prendre en charge des réunions périodiques des points focaux départementaux	DAGE	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'activité	11	091	210.03.09 : Prendre en charge des réunions périodiques des points focaux départementaux	3	9 000 000
210.03.10 : Prendre en charge le fonctionnement des internats	DRFM	Internat fonctionnel	Rapport de mission	12	091	210.03.10 : Prendre en charge le fonctionnement des internats	4	15 000 000
210.03.11 : Prendre en charge les rationnaires des internats	DAGE	Rationnaires bénéficiaires	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.03.11 : Prendre en charge des rationnaires des internats	3	450 000 000
210.03.12 : Prendre en charge le Fonctionnement des 75 Points Focaux Départementaux (4 mois de suivi des activités des CGDES et FCC)	DAGE	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport de mission	11	091	210.03.12 : Prendre en charge le Fonctionnement des 75 Points Focaux Départementaux (4 mois de suivi des activités des CGDES et FCC)	3	31 500 000

	210.03.13: Prendre en charge le Fonctionnement des 8 Points Focaux Régionaux (04 mois suivi des activités des PF, FCC et CGDES)	DAGE	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport de mission	11	091	210.03.13: Prendre en charge le Fonctionnement des 8 Points Focaux Régionaux (04 mois suivi des activités des PF, FCC et CGDES)	3	4 200 000	
Action 210.04: Mise en œuvre de la SNAEFFF	210.04.01: Organisation du mentorat au profit des filles de Kellé et Moudjia appui soutien	DPSF	Filles bénéficiaires	Rapport d'activité	11	091	210.04.01: Organisation du mentorat au profit des filles de Kellé et Moudjia appui soutien	3	20 000 000	95 000 000
	210.04.02: Organisation de la journée nationale de la femme 13 Mai	DPSF	Cérémonie organisée	Rapport d'activité	11	091	210.04.02: Organisation de la journée nationale de la femme 13 Mai	3	10 000 000	
	210.04.03 : Organiser une rencontre de bilan annuel de la mise en œuvre de la SNAEFFF avec les SCOFI	DPSF	Rencontre organisée	Rapport de mission	55	091	210.04.03 : Organiser une rencontre de bilan annuel de la mise en œuvre de la SNAEFFF avec les SCOFI	3	15 000 000	
	210.04.04 : Acquérir des kits solaires pour les internats de Kellé et Moudjia (transport et installation)	DPSF	Kit solaire acquis	PV de réception	55	091	210.04.04 : Acquérir des kits solaires pour les internats de Kellé et Moudjia (transport et installation)	3	45 000 000	

	210.04.05: Organiser une mission de suivi des activités des internat	DPSF	Document de stratégie élaborée	Rapport d'activité	11	091	210.04.05: Organiser une mission de suivi des activités des internat	3	5 000 000	
Action 210.05 : Réduction des disparités dans l'accès et la rétention	210.05.01: Tenue des commissions régionales de l'Orientation Scolaire (CTROS)	DECOS	Commission tenue	Rapport d'activité	11	091	210.05.01: Tenue des commissions régionales de l'Orientation Scolaire (CTROS)	3	10 000 000	39 000 000
	210.05.02: Tenue des commissions régionales de l'orientation scolaire et professionnelle (CTROSP)	DECOS	Commission tenue	Rapport d'activité	11	091	210.05.02: Tenue des commissions régionales de l'orientation scolaire et professionnelle (CTROSP)	3	10 000 000	
	210.05.03: Organiser une formation en techniques d'orientation des agents déconcentrés des IEP chargés d'évaluation et d'orientation	DECOS	Personne formée	Rapport d'activité	11	091	210.05.03: Organiser une formation en techniques d'orientation des agents déconcentrés des IEP chargés d'évaluation et d'orientation	3	19 000 000	
Action 210.06 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Vulnérabilité (SNRV)	210.06.01: Organiser un atelier de formation de 60 cadres déconcentrés des régions en situation d'urgence	DESG	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11	091	210.06.01: Organiser un atelier de formation de 60 cadres déconcentrés des régions en situation d'urgence	3	10 040 000	83 740 000

210.06.02: Organiser une formation de 150 enseignants des centres de regroupement et des certaines écoles d'accueil en Éducation inclusive, en braille et en langue de signes.	DEPP	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	091	210.06.02: Organiser une formation de 150 enseignants des centres de regroupement et des certaines écoles d'accueil en Éducation inclusive, en braille et en langue de signes.	3	18 000 000
210.06.03: Former 40 enseignants du secondaire en langues de signes et braille	DESG	Enseignant formé	Rapport d'atelier	55	091	210.06.03: Former 40 enseignants du secondaire en langues de signes et braille	3	15 000 000
210.06.04: Former les enseignants des centres de regroupements de Tillabéry et Tahoua sur la prise en charge psychosociale	DEPP	Enseignant formé	Rapport d'atelier	55	091	210.06.04: Former les enseignants des centres de regroupements de Tillabéry et Tahoua sur la prise en charge psychosociale	3	11 700 000
210.06.05: Organiser une formation de 100 enseignants en EDH	DEPP	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	091	210.06.05: Organiser une formation de 100 enseignants en EDH	3	14 000 000

	210.06.06: Organiser une formation de 43 enseignants en Edi, en braille et en langue de signes.	DESG	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	091	210.06.06: Organiser une formation de 43 enseignants en Edi, en braille et en langue de signes.	3	15 000 000	
Action 210.08 : Mise à disposition des enseignants	210.09.07: Payer les pécules des enseignants contractuels	DRH	Pécule payé	Rapport d'exécution du budget	11	091	210.09.07: Payer les pécules des enseignants contractuels	4	72 964 828 676	72 964 828 676
TOTAL programme 210 :									186 246 831 827	186 246 831 827
Programme 211: Amélioration de la qualité de l'éducation										
Action 211.01 : Élaboration du curriculum	211.01.01: Organiser des foras pour mobiliser les parties prenantes de l'éducation sur la réforme curriculaire	DCPLN	Acteur touché	Rapport d'activité	11	091	211.01.01: Organiser des foras pour mobiliser les parties prenantes de l'éducation sur la réforme curriculaire	3	50 000 000	602 796 380
	211.01.02: Former les Conseillers Pédagogiques sur la réforme curriculaire	DCPLN	Conseiller péd. Formés	Rapport d'activité	11	092	211.01.02: Former les Conseillers Pédagogiques sur la réforme curriculaire	3	60 523 500	
	211.01.03: Editer et Imprimer des livrets de la seconde section du préscolaire.	DCPLN	Livret imprimé	PV de réception	11	093	211.01.03: Éditer et Imprimer des livrets de la seconde section du préscolaire.	3	9 180 000	
	211.01.04: suivre la mise en œuvre de la réforme curriculaire	DCPLN	Mission organisée	Rapport d'activité	11	094	211.01.04: suivre la mise en œuvre de la réforme curriculaire	3	3 442 500	

211.01.05: équiper chacune des 3 langues nationales (tasawaq, Tagdalat,arabe nigérien)	DCPLN	Langue équipée	Rapport d'activité	11	095	211.01.05: équiper chacune des 3 langues nationales (tasawaq, Tagdalat,arabe nigérien)	3	11 475 000
211.01.06: Elaborer un document de conjugaison pour la langue Tamachek	DCPLN	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	096	211.01.06: Elaborer un document de conjugaison pour la langue Tamachek	3	10 710 000
211.01.07: Former les encadreurs des EN à la réforme curriculaire	DCPLN	Encadreur formé	Rapport d'activité	11	097	211.01.07: Former les encadreurs des EN à la réforme curriculaire	3	72 261 880
211.01.08: Arrimer le programme de la reforme aux innovations pédagogiques actuelles	DCPLN	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	098	211.01.08: Arrimer le programme de la reforme aux innovations pédagogiques actuelles	3	13 648 500
211.01.09: Élaborer les programmes et manuels d'études de 6ème	DCPLN	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	099	211.01.09: Élaborer les programmes et manuels d'études de 6ème	3	250 804 000
211.01.10 : Faire l'état des lieux sur les 5000 écoles expérimentales de la reforme	DCPLN	État de lieu réalisé	Rapport d'activité	11	100	211.01.10 : Faire l'état des lieux sur les 5000 écoles expérimentales de la reforme	3	20 000 000
211.01.11: Former 300 Inspecteurs chefs de services sur la réforme curriculaire	DCPLN	Inspecteur formé	Rapport d'activité	11	101	211.01.11: Former 300 Inspecteurs chefs de services sur la réforme curriculaire	3	100 751 000

Action 211 02 : Respect du temps scolaire	211.02.01 : Organiser une mission de suivi de la mise en œuvre du dispositif de monitoring du temps scolaire dans les régions pilotes.	DFIC	Mission réalisée	Rapport de mission	55	102	211.02.01 : Organiser une mission de suivi de la mise en œuvre du dispositif de monitoring du temps scolaire dans les régions pilotes.	3	16248500	16248500
Action 211.03 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs	211.03.01: Appuyer la mise en œuvre du plan de formation post évaluation	DFIC	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	103	211.03.01: Appuyer la mise en œuvre du plan de formation post évaluation	3	180 000 000	3 962 939 659
	211.03.02: Élaborer et vulgariser un guide national des stages pratiques des élèves maitres	DFIC	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	104	211.03.02: Elaborer et vulgariser un guide national des stages pratiques des élèves maitres	3	14 967 160	
	211.03.03 : Organiser un atelier d'évaluation de l'expérimentation des modules de formation initiale	DFIC	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	105	211.03.03 : Organiser un atelier d'évaluation de l'expérimentation des modules de formation initiale	3	9 130 100	
	211.03.04: Organiser la rencontre annuelle 150 inspecteurs Pédagogiques Régionaux	DFIC	Expérience partagée	Rapport d'activité	11	106	211.03.04: Organiser la rencontre annuelle 150 inspecteurs Pédagogiques Régionaux	3	0	

211.03.05: Former à distance des encadreurs pédagogique sur l'utilisation du numérique	DFIC	Encadreur formé	Rapport d'activité	11	107	211.03.05: Former à distance des encadreurs pédagogique sur l'utilisation du numérique	3	22 532 764
211.03.06: Organiser une formation des conseillers pédagogiques du primaire et secondaire sur l'appropriation des nouveaux programmes d'arabe élaborés	DEFA	Encadreur formé	Rapport d'activité	11	108	211.03.06: Organiser une formation des conseillers pédagogiques du primaire et secondaire sur l'appropriation des nouveaux programmes d'arabe élaborés	3	20 793 000
211.03.07: Renforcement de capacité des conseillers pédagogiques de l'enseignement primaire franco-arabe pour une prise en charge des enseignants en français et en arabe	DEFA	Encadreur formé	Rapport d'activité	11	109	211.03.07: Renforcement de capacité des conseillers pédagogiques de l'enseignement primaire franco-arabe pour une prise en charge des enseignants en français et en arabe	3	15 899 700
211.03.08 : Renforcer les capacités des encadreurs des EN en art et culture.	DFIC	Encadreur formé	Rapport d'atelier	55	110	211.03.08 : Renforcer les capacités des encadreurs des EN en art et culture.	3	14 984 540

211.03.09 : Imprégner les encadreurs sur les modules de formation intensive des enseignants de PC, SVT, EFS/EPS, HG et philosophie suite à leur évaluation	DFIC	Encadreur formé	Rapport d'atelier	55	111	211.03.09 : Imprégner les encadreurs sur les modules de formation intensive des enseignants de PC, SVT, EFS/EPS, HG et philosophie suite à leur évaluation	3	24 149 960
211.03.10 : Former les professeurs de sciences responsables des laboratoires en travaux pratiques	DESG	Enseignant formé	Rapport d'atelier	55	112	211.03.10 : Former les professeurs de sciences responsables des laboratoires en travaux pratiques	3	28 425 090
211.03.11 : Appuyer la programmation des régions	DREN	Service doté de moyens de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	55	113	211.03.11 : Appuyer la programmation des régions	3	2 401 498 783
211.03.12 : Appuyer les ENI	ENI	Service doté de moyens de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	55	114	211.03.12 : Appuyer les ENI	3	280 000 000
211.03.13 : Appuyer l'IFAENF	IFAENF	Service doté de moyens de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	55	115	211.03.13 : Appuyer l'IFAENF	3	30 000 000
211.03.14 : Appuyer la mise en œuvre du plan de formation post évaluation	DFIC	Enseignant formé	Rapport de l'atelier	55	116	211.03.14 : Appuyer la mise en œuvre du plan de formation post évaluation	3	150 000 000

211.03.15 : Suivre et évaluer la mise en œuvre des plans de formation du Primaire et Secondaire	DFIC	Mission réalisée	Rapport de mission	55	117	211.03.15 : Suivre et évaluer la mise en œuvre des plans de formation du Primaire et Secondaire	3	6 814 024
211.03.16 : Organiser un atelier de formation des professeurs d'Histoire-géographie sur l'utilisation des supports pédagogiques et les techniques d'évaluation	DEFA	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	118	211.03.16 : Organiser un atelier de formation des professeurs d'Histoire-géographie sur l'utilisation des supports pédagogiques et les techniques d'évaluation	3	10 817 100
211.03.17 : Organiser un atelier de formation de 40 professeurs de Philosophie sur l'utilisation des supports pédagogiques et les techniques d'évaluation	DEFA	Enseignant formé	Rapport d'activité	11	119	211.03.17 : Organiser un atelier de formation de 40 professeurs de Philosophie sur l'utilisation des supports pédagogiques et les techniques d'évaluation	3	9 817 100
211.03.18 : Appuyer les EN	EN	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11	120	211.03.18 : Appuyer les EN	4	652 355 523
211.03.19 : Appuyer l'IFAENF	IFAENF	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11	121	211.03.19 : Appuyer l'IFAENF	4	90 754 815

Action 211.04 : Priorisation des classes de début des cycles, les classes multigrades et les grands groupes.	211.04.01 : Suivre la mise en œuvre de la stratégie de remédiation pour les élèves de 6ème en difficultés	DFIC	Mission réalisée	Rapport de mission	55	122	211.04.01 : Suivre la mise en œuvre de la stratégie de remédiation pour les élèves de 6ème en difficultés	3	4 048 724	17 386 484
	211.04.02 : Imprégner les encadreurs régionaux d'Agadez, Dosso et Niamey sur les modules de formation des enseignants de CI, CP et CE1.	DFIC	Encadreur formé	Rapport d'atelier	55	123	211.04.02 : Imprégner les encadreurs régionaux d'Agadez, Dosso et Niamey sur les modules de formation des enseignants de CI, CP et CE1.	3	13 337 760	
Action 211.05 : Dotation des établissements scolaires en manuels, fournitures scolaires, produits et matériels d'expérimentation	211.05.01: Acquérir et transporter les fournitures scolaires du cycle primaire	DGE	Lot de fourniture acquis et transporté	PV de réception	11	124	211.05.01: Acquérir et transporter les fournitures scolaires du cycle primaire	3	3 000 000 000	5 221 750 500
	211.05.02: Acquérir des manuels d'anglais édition Hachette pour les 6èmes et 5 ème	DGE	Manuel acquis	PV de réception	55	125	211.05.02: Acquérir des manuels d'anglais édition Hachette pour les 6èmes et 5 ème	3	721 750 500	

	211.05.03: Acquérir et transporter les fournitures scolaires cycle secondaire	DGE	Lot de fourniture acquis et transporté	PV de réception	11	126	211.05.03: Acquérir et transporter les fournitures scolaires cycle secondaire	3	1 500 000 000	
Action 211.06 : Mise à disposition des matériels et manuels en milieu rural	211.06.01: Acquérir des livres de math et lecture CI et CP	DCPLN	Lot de manuel acquis	PV de réception	11	127	211.06.01: Acquérir des livres de math et lecture CI et CP	3	202 926 568	202 926 568
Action 211.07 : Organisation des examens du BEPC et exploitation des résultats	211.07.01: Organiser un concours d'entrée dans les écoles normales	DECOS	Concours organisé	Rapport d'activité	11	128	211.07.01: Organiser un concours d'entrée dans les écoles normales	3	15 000 000	1 810 300 100
	211.07.02: Produire des épreuves des examens de fin d'années 2023 des ENI (CFEEN/I, CAP/SS) et IFAENF (DAFPA)	DECOS	Épreuve produite	Rapport d'activité	11	129	211.07.02: Produire des épreuves des examens de fin d'années 2023 des ENI (CFEEN/I, CAP/SS) et IFAENF (DAFPA)	3	0	
	211.07.03: Organiser et superviser des examens du CEAP et du CAP/I et CAP/CEG	DECOS	Supervision organisée	Rapport d'activité	11	130	211.07.03: Organiser et superviser des examens du CEAP et du CAP/I et CAP/CEG	3	16 000 000	

211.07.04: Organiser des examens de fin d'année des ENI (CFEEN/I, CAP/SS) et de l'IFAENF	DECOS	Supervision organisée	Rapport d'activité	11	131	211.07.04: Organiser des examens de fin d'année des ENI (CFEEN/I, CAP/SS) et de l'IFAENF	3	16 000 000
211.07.05: Reprographie des épreuves de l'examen du BEPC, session 2023	DECOS	Épreuve reproduite	Rapport d'activité	11	132	211.07.05: Reprographie des épreuves de l'examen du BEPC, session 2023	3	0
211.07.06: Organiser les examens du BEPC, session 2023	DECOS	Examen organisé	Rapport d'activité	11	133	211.07.06: Organiser les examens du BEPC, session 2023	3	100 000 000
211.07.07: Organiser des épreuves écrites du BEPC, session 2023 en régions	DECOS	Examen organisé	Rapport d'activité	11	134	211.07.07: Organiser des épreuves écrites du BEPC, session 2023 en régions	4	1 301 300 100
211.07.08: Transporter et prendre en charge les candidats au BAC	DECOS	Candidat transporté	Rapport d'activité	11	135	211.07.08: Transporter et prendre en charge les candidats au BAC	4	90 000 000
211.07.09: Acquérir de fournitures et matériel pour l'organisation du BEPC, session 2023	DECOS	Lot de fourniture acquis	PV de réception	11	136	211.07.09: Acquérir de fournitures et matériel pour l'organisation du BEPC, session 2023	3	230 000 000

	211.07.10: Organiser le concours du lycée d'excellence	DECOS	Concours organisé	Rapport d'activité	11	137	211.07.10: Organiser le concours du lycée d'excellence	3	6 000 000	
	211.07.11: Contribuer à l'organisation du Concours d'entrée à École Normale Supérieure (ENS)	DECOS	Concours organisé	Rapport d'activité	11	138	211.07.11: Contribuer à l'organisation du Concours d'entrée à École Normale Supérieure (ENS)	3	16 000 000	
	211.07.12: Concevoir et vulgariser un guide d'orientation scolaire et professionnelle post- BEPC	DECOS	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	139	211.07.12: Concevoir et vulgariser un guide d'orientation scolaire et professionnelle post- BEPC	3	20 000 000	
Action 211.08 : Évaluation des acquis scolaires des élèves	211.08.01: Appuyer en carburant aux régions pour les évaluations trimestrielles des classes de CM2	DECOS	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11	140	211.08.01: Appuyer en carburant aux régions pour les évaluations trimestrielles des classes de CM2	3	15 700 000	516 522 540
	211.08.02: Appuyer en rames aux régions pour les évaluations trimestrielles des classes de CM2	DECOS	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11	141	211.08.02: Appuyer en rames aux régions pour les évaluations trimestrielles des classes de CM2	3	13 180 000	
	211.08.03: Poursuivre le contrat PASEC 2020	DECOS	Contrat signé	Rapport d'exécution du budget	55	142	211.08.03: Poursuivre le contrat PASEC 2020	3	75 000 000	

211.08.04: Analyser les résultats du pré-test et post-test du niveau des élèves	DECOS	Document de stratégie élaboré	Rapport d'atelier	55	143	211.08.04: Analyser les résultats du pré-test et post-test du niveau des élèves	3	30 000 000
211.08.05: Contribuer à l'évaluation PASEC 2024	DECOS	Document de stratégie élaboré	Rapport d'évaluation	55	144	211.08.05: Contribuer à l'évaluation PASEC 2024	3	250 000 000
211.08.06: Évaluer les acquis scolaires des élèves du secondaire (6ème et 2nd)	DECOS	Élève évalué	Rapport d'évaluation	55	145	211.08.06: Évaluer les acquis scolaires des élèves du secondaire (6ème et 2nd)	3	35 000 000
211.08.07: Acquérir des enveloppes pour le scellage des épreuves des évaluations des classes CM2	DECOS	Lot d'enveloppe acquis	PV de réception	11	146	211.08.07: Acquérir des enveloppes pour le scellage des épreuves des évaluations des classes CM2	3	13 000 000
211.08.08: Organiser le championnat national du sport scolaire	DEPS	Championnat organisé	Rapport d'activité	11	147	211.08.08: Organiser le championnat national du sport scolaire	3	70 000 000
211.08.09: Superviser l'examen du BEPC/EPS	DEPS	Examen organisé	Rapport d'activité	11	148	211.08.09: Superviser l'examen du BEPC/EPS	3	3 642 540
211.08.10: Élaborer et imprimer un guide d'enseignement de l'EPS au primaire	DEPS	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11	149	211.08.10: Élaborer et imprimer un guide d'enseignement de l'EPS au primaire	3	11 000 000

Action 211.09 : Mise en place des contrats de performance à tous les niveaux	211.09.01: Organiser des ateliers pour accompagner et suivre la mise en place des contrats de performance en régions	DEP	Contrat de performance élaboré	Rapport d'atelier	55	151	211.09.01: Organiser des ateliers pour accompagner et suivre la mise en place des contrats de performance en régions	3	24 890 000	77 101 307 901
	211.09.02 : Payer les salaires	DRH	Salaire payé	Rapport d'exécution du budget	11	152	211.11.03 : Payer les salaires	2	77 076 417 901	
TOTAL									89 452 178 632	89 452 178 632
Programme 212 : Amélioration de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle										
Action 01 : Alphabétisation fonctionnelle et formation des adultes et des jeunes de 15 ans à plus	212.01.01: Alphabétiser 10800 adolescents à travers l'ouverture de 200 centres	DPAFA	Adolescent inscrit	Rapport d'activité	11		212.01.01: Alphabétiser 10800 adolescents à travers l'ouverture de 200 centres	3	202 823 837	6 669 290 828
	212.01.02: Alphabétiser 9 000 apprenants à travers l'ouverture de 150 centres en AJAMI pour la deuxième phase	DPAFA	Apprenant inscrit	Rapport d'activité	11		212.01.02: Alphabétiser 9 000 apprenants à travers l'ouverture de 150 centres en AJAMI pour la deuxième phase	3	66 698 332	
	212.01.03: Organiser la semaine de l'adulte et la journée internationale de l'alphabétisation édition 2023	DPAFA	Expérience partagée	Rapport d'activité	11		212.01.03: Organiser la semaine de l'adulte et la journée internationale de l'alphabétisation édition 2023	3	15 000 000	

	<p>212.01.04: Organiser la formation des citoyens non scolarisés ou déscolarisés précoces (15 ans plus) pour l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base : lecture, écriture, mathématiques et des compétences de vie courante</p>	<p>DPAFA</p>	<p>Personne inscrite</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>11</p>		<p>212.01.04: Organiser la formation des citoyens non scolarisés ou déscolarisés précoces (15 ans plus) pour l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base : lecture, écriture, mathématiques et des compétences de vie courante</p>	<p>3</p>	<p>164 794 500</p>	
	<p>212.01.05: Organiser la formation des citoyens non scolarisés ou déscolarisés précoces (15 ans plus) pour l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base : lecture, écriture, mathématiques et des compétences de vie courante</p>	<p>DPAFA</p>	<p>Personne inscrite</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>11</p>		<p>212.01.05: Organiser la formation des citoyens non scolarisés ou déscolarisés précoces (15 ans plus) pour l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base : lecture, écriture, mathématiques et des compétences de vie courante</p>	<p>3</p>	<p>15 000 000</p>	

<p>212.01.06: Élaborer l'offre et les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale PA2FGE en Français</p>	<p>DPAFA</p>	<p>Document de stratégie élaboré</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>11</p>		<p>212.01.06: Élaborer l'offre et les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale PA2FGE en Français</p>	<p>3</p>	<p>15 094 006</p>
<p>212.01.07: Adapter les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale (PA2FGE) en Fulfulde, Gulmancema et Zarma</p>	<p>DPAFA</p>	<p>Document de stratégie élaboré</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>11</p>		<p>212.01.07: Adapter les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale (PA2FGE) en Fulfulde, Gulmancema et Zarma</p>	<p>3</p>	<p>17 232 600</p>
<p>212.01.08: Adapter les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale (PA2FGE) en Hausa, Kanuri, Tubu, Tamajeq</p>	<p>DPAFA</p>	<p>Document de stratégie élaboré</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>11</p>		<p>212.01.08: Adapter les supports du projet d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en gestion entrepreneuriale (PA2FGE) en Hausa, Kanuri, Tubu, Tamajeq</p>	<p>3</p>	<p>21 988 600</p>

	212.01.09: Lancer la campagne d'alphabétisation 2023 à travers les assises du cadre national de concertation	DPAFA	Expérience partagée	Rapport d'activité	11		212.01.09: Lancer la campagne d'alphabétisation 2023 à travers les assises du cadre national de concertation	3	6 718 820	
	212.05.01: Payer les salaires	DRH	Salaire payé	Rapport d'exécution du budget	11		212.05.01: Payer les salaires	2	6 143 940 133	
Action 02 : Éducation et formation des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 14 ans	212.02.01: Ouverture de 100 centres à passerelle	DENF	Centre ouvert	Rapport d'activité	11		212.02.01: Ouverture de 100 centres à passerelle	3	186 870 000	379 992 000
	212.02.02: Ouverture de 60 Écoles Coraniques Restructurées (ECR)	DENF	École coranique restructurée	Rapport d'activité	11		212.02.02: Ouverture de 60 Écoles Coraniques Restructurées (ECR)	3	112 122 000	
	212.02.03: Organiser des missions terrains de suivi/ supervision des activités d'AENF	DSE	Mission organisée	Rapport d'activité	11		212.02.03: Organiser des missions terrains de suivi/ supervision des activités d'AENF	3	6 000 000	
	212.02.04: Renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des outils de suivi –évaluation réadaptés	DSE	Acteur formé	Rapport d'activité	11		212.02.04: Renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des outils de suivi –évaluation réadaptés	3	10 000 000	

	212.02.05: Réaliser une enquête sur le potentiel d'enfants hors école	DSE	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11		212.02.05: Réaliser une enquête sur le potentiel d'enfants hors école	3	25 000 000	
	212.02.06: Organiser un atelier de validation des résultats de la campagne d'AENF	DSE	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11		212.02.06: Organiser un atelier de validation des résultats de la campagne d'AENF	3	15 000 000	
	212.02.07: Organiser une étude pour l'élaboration de la carte d'AENF	DSE	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11		212.02.07: Organiser une étude pour l'élaboration de la carte d'AENF	3	25 000 000	
TOTAL programme 212									7 049 282 828	7 049 282 828
Programme 213: Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique										
Action 01. Production et diffusion des annuaires statistiques	213.01.01: Reproduire des outils du recensement scolaire	DSPI	Outil reproduit	Rapport d'activité	11		213.01.01: Reproduire des outils du recensement scolaire	3	45 000 000	195 891 603
	213.01.02: Former les chargés des statistiques des inspections aux méthodes de collecte des données, des indicateurs et estimation des besoins	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport de l'atelier	55		213.01.02: Former les chargés des statistiques des inspections aux méthodes de collecte des données, des indicateurs et estimation des besoins	3	14 500 000	

213.01.03: Organiser une formation des secrétaires du MEN (central et régional) en bureautique	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.01.03: Organiser une formation des secrétaires du MEN (central et régional) en bureautique	3	15 138 500
213.01.04: Organiser une formation des acteurs et placement des questionnaires dans les inspections	DSPI	Acteur formé	Rapport d'activité	11		213.01.04: Organiser une formation des acteurs et placement des questionnaires dans les inspections	3	41 453 103
213.01.05: Suivre la saisie et traitement des données au niveau régional	DSPI	Mission organisée	Rapport d'activité	11		213.01.05: Suivre la saisie et traitement des données au niveau régional	3	14 000 000
213.01.06: Organiser un atelier de validation des données	DSPI	Base des données disponible	Rapport d'activité	11		213.01.06: Organiser un atelier de validation des données	3	9 000 000
213.01.07: Reproduire et diffuser l'annuaire statistique du MEN	DSPI	Annuaire disponible	Rapport d'activité	11		213.01.07: Reproduire et diffuser l'annuaire statistique du MEN	3	20 000 000
213.01.08: Organiser une formation de cadres centraux et régionaux en StatEduc 2	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.01.08: Organiser une formation de cadres centraux et régionaux en StatEduc 2	3	16 000 000

	213.01.09: Présenter les données et identifier les besoins des utilisateurs en information	DSPI	Donnée disponible	Rapport d'activité	11		213.01.09: Présenter les données et identifier les besoins des utilisateurs en information	3	6 500 000	
	213.01.10: Former les cadres en projection et conception de modèle de gestion des flux scolaires	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.01.10: Former les cadres en projection et conception de modèle de gestion des flux scolaires	3	14 300 000	
Action 02. Amélioration de la communication du ministère	213.01.01: Organiser la journée Nationale de l'enseignant aux niveaux national et déconcentré	DRH	Expérience partagée	Rapport d'activité	11		213.01.01: Organiser la journée Nationale de l'enseignant aux niveaux national et déconcentré	3	30 000 000	302 756 240
	213.01.02: Organiser de la journée de l'excellence et du mérite	DECOS	Élève primé	Rapport d'activité	11		213.01.02: Organiser de la journée de l'excellence et du mérite	3	20 000 000	
	213.01.03: Acquérir du matériel informatique dans le cadre de l'organisation de la journée d'excellence	DECOS	Lot de matériel informatique acquis	PV de réception	11		213.01.03: Acquérir du matériel informatique dans le cadre de l'organisation de la journée d'excellence	5	40 000 000	

	213.01.04: Organiser la réunion annuelle des responsables des structures centrales et déconcentrées	DEP	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11		213.01.04: Organiser la réunion annuelle des responsables des structures centrales et déconcentrées	3	70 000 000	
	213.01.05: Prendre en charge les missions terrain du ministre	DRFM	Mission organisée	Rapport de mission	11		213.01.05: Prendre en charge les missions terrain du ministre	3	100 080 000	
	213.01.06: Numériser les archives et les Documents de la DAID/RP/	DAID/RP	Document numérisé	Rapport d'activité	11		213.01.06: Numériser les archives et les Documents de la DAID/RP/	3	1 850 000	
	213.01.07: Organiser une mission d'accompagnement technique sur la gestion des bibliothèques scolaires	DAID/RP	Bibliothèque touchée	Rapport de mission	11		213.01.07: Organiser une mission d'accompagnement technique sur la gestion des bibliothèques scolaires	3	4 826 240	
	213.01.08: Élaborer le journal du/MEN	DAID/RP	Journal disponible	Rapport d'activité	11		213.01.08: Élaborer le journal du/MEN	3	12 000 000	
	213.01.09: Tenir le conseil national de l'éducation (CNE)	DEP	Conseil tenu	Rapport d'activité	11		213.01.09: Tenir le conseil national de l'éducation (CNE)	3	24 000 000	
Action 03. Mise en œuvre de la carte scolaire	213.03.01 : Poursuivre la mise en place de la carte scolaire institutionnalisée	DEP	Dispositif mis en place	Rapport de l'atelier	55		213.03.01 : Poursuivre la mise en place de la carte scolaire institutionnalisée	3	134 499 500	149 999 500

	213.03.02 : Consolider et valider les deux manuels (ex MEP et MES) de procédures de gestion des compétences et ressources transférées dans le domaine de l'éducation nationale	DL	Document de stratégie élaboré	Rapport de l'atelier	55		213.03.02 : Consolider et valider les deux manuels (ex MEP et MES) de procédures de gestion des compétences et ressources transférées dans le domaine de l'éducation nationale	3	15 500 000	
Action 05. Utilisation rationnelle des enseignants	213.13.01 : Payer les salaires	DRH	Salaire payé	Rapport d'exécution du budget	11		213.13.01 : Payer les salaires	2	26 767 318 841	26 767 318 841
Action 06. Redéploiement du personnel qualifié dans les zones rurales (incluant poste budgétaire, RH, GPEEC, incitation pour les zones difficiles, évaluation individuelle	213.06.01: Tenir les commissions régionales et nationale d'affectation/mutation	DRH	Commission tenue	Rapport d'activité	11		213.06.01: Tenir les commissions régionales et nationale d'affectation/mutation	3	10 000 000	25 000 000
	213.06.01: Organiser un atelier d'adaptation des outils d'évaluation individuelle annuelle de la performance du secteur de l'éducation	DRH	Document de stratégie élaboré	Rapport de l'atelier	55		213.06.01: Organiser un atelier d'adaptation des outils d'évaluation individuelle annuelle de la performance du secteur de l'éducation	3	15 000 000	

Action 07. Mise en place des Subventions aux CGDES/COGES	213.07.01: Subventionner les CGDES et COGES pour mettre en œuvre les projets d'établissement	ANFICT	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	55		213.07.01: Subventionner les CGDES et COGES pour mettre en œuvre les projets d'établissement	4	2 123 199 577	2 523 199 577
	213.07.02: Subventionner les COGES/CEGDES	DRFM	Subvention assurée	Rapport d'activité	11		213.07.02: Subventionner les COGES/CEGDES	4	400 000 000	
Action 08. Renforcement de capacités des services centraux et déconcentrés	213.08.01: Organiser une mission d'inventaire des matériels et équipements installés dans les établissements franco arabe	DEFA	Matériel inventorié	Rapport de mission	11		213.08.01: Organiser une mission d'inventaire des matériels et équipements installés dans les établissements franco arabe	3	9 265 516	405 361 881
	213.08.02: Organiser des missions de contrôle des activités des structures centrales et déconcentrées	IGS	Mission organisée	Rapport de mission	11		213.08.02: Organiser des missions de contrôle des activités des structures centrales et déconcentrées	3	60 000 000	
	213.08.03: Former les informaticiens régionaux en maintenance informatique	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.03: Former les informaticiens régionaux en maintenance informatique	3	12 000 000	
	213.08.04: Former les cadres centraux en bureautique	DSPI	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.04: Former les cadres centraux en bureautique	3	-	

213.08.05: Former les responsables des entités déconcentrées sur les procédures de la dépense Publique.	DRFM	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.05: Former les responsables des entités déconcentrées sur les procédures de la dépense Publique.	3	24 880 400
213.08.06: Organiser une mission d'appui conseil sur l'utilisation des crédits des crédits délégués	DRFM	Document de stratégie élaboré	Rapport de mission	11		213.08.06: Organiser une mission d'appui conseil sur l'utilisation des crédits des crédits délégués	3	14 800 050
213.08.07: Former les responsables centraux sur la production et le classement des pièces justificatives des dépenses	DRFM	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.07: Former les responsables centraux sur la production et le classement des pièces justificatives des dépenses	3	5 585 200
213.08.08: Renforcer les capacités des cadres centraux et déconcentré	DEP	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.08: Renforcer les capacités des cadres centraux et déconcentré	3	130 000 000
213.08.09: Renforcer les capacités des cadres centraux et régionaux du MEN sur diverses thématiques	DEP	Cadre de l'administration formés	Rapport de formation	55		213.08.09: Renforcer les capacités des cadres centraux et régionaux du MEN sur diverses thématiques	3	70 000 000

213.08.10 : Assurer le suivi et le dialogue avec les collectivités territoriales sur le transfert des compétences	DL	Mission réalisée	Rapport de formation	55		213.08.10 : Assurer le suivi et le dialogue avec les collectivités territoriales sur le transfert des compétences	3	25 000 000
213.08.11 : Organiser un atelier de partage d'expériences sur les techniques d'évaluation des offres et la rédaction du rapport d'évaluation	DMP	Expérience partagée	Rapport d'activité	11		213.08.11 : Organiser un atelier de partage d'expériences sur les techniques d'évaluation des offres et la rédaction du rapport d'évaluation	3	4 000 000
213.08.12 : Organisée une mission conjointe de suivi des activités du MEN	DEP	Mission organisée	Rapport de mission	11		213.08.12 : Organisée une mission conjointe de suivi des activités du MEN	3	34 330 715
213.08.13 : Former les responsables des services déconcentrés du MEN sur la gestion administrative dans le contexte du transfert des compétences et des ressources	DL	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.08.13 : Former les responsables des services déconcentrés du MEN sur la gestion administrative dans le contexte du transfert des compétences et des ressources	3	15 500 000

Action 09. Renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de dépenses du niveau déconcentré (Budget Opérationnel des Programme, passation des marchés, GRH,	213.09.01: Former les chargés de programmation régionaux sur l'élaboration des rapports axés sur le résultat	DEP	Cadres de l'administration formé	Rapport d'atelier	55		213.09.01: Former les chargés de programmation régionaux sur l'élaboration des rapports axés sur le résultat	3	20 500 000	35 000 000
	213.09.02: Renforcer les capacités des cadres régionaux en élaboration des Budgets Opérationnels des Programmes (BOP) dans le cadre de la déconcentration du budget programme	DEP	Cadres de l'administration formé	Rapport d'atelier	55		213.09.02: Renforcer les capacités des cadres régionaux en élaboration des Budgets Opérationnels des Programmes (BOP) dans le cadre de la déconcentration du budget programme	3	14 500 000	
Action 10. Amélioration des plans d'engagement et PPM	213.10.01: Organiser des missions conjointes DEP, DRFM de suivi de l'exécution et de contrôle des pièces justificatives en régions	DEP	Mission réalisée	Rapport de mission	55		213.10.01: Organiser des missions conjointes DEP, DRFM de suivi de l'exécution et de contrôle des pièces justificatives en régions	3	25 000 000	33 500 000
	213.10.01: Renforcer les capacités des cadres sur la déconcentration de l'ordonnancement budgétaire.	DRFM	Cadre de l'administration formé	Rapport d'atelier	55		213.10.01: Renforcer les capacités des cadres sur la déconcentration de l'ordonnancement budgétaire.	3	8 500 000	

Action 11. Dotation en moyens matériels et de fonctionnement des services centraux et déconcentrés	213.11.01: Subventionner l'INDRAP	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.01: Subventionner l'INDRAP	4	150 000 000	3 843 233 355
	213.11.04: Acquérir des équipements et matériels informatiques	DRFM	Lot de matériel informatique acquis	PV de réception	11		213.11.04: Acquérir des équipements et matériels informatiques	5	120 080 000	
	213.11.05: Reconditionner et traiter les magasins du MEN	DRFM	Magasin reconditionné	Rapport d'activité	11		213.11.05: Reconditionner et traiter les magasins du MEN	3	20 000 000	
	213.11.06 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Matières, matériel et fournitures)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.06 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Matières, matériel et fournitures)	3	232 000 768	
	213.11.07: Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Eau, électricité, gaz et autres sources d'Energie)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.07: Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Eau, électricité, gaz et autres sources d'Energie)	3	300 567 768	
	213.11.08 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Frais de transport et de mission)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.08 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Frais de transport et de mission)	3	91 800 000	

213.11.09 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Entretien et maintenance)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.09 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations régionales (Entretien et maintenance)	3	329 567 000
213.11.10 : Prendre en charge le transport des élèves	DRFM	Élève transporté	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.10 : Prendre en charge le transport des élèves	3	59 600 000
213.11.11 : Acquérir un groupe électrogène pour le bâtiment de la portion centrale	DRFM	Groupe électrogène acquis	PV de réception	11		213.11.11 : Acquérir un groupe électrogène pour le bâtiment de la portion centrale	5	78 000 000
213.11.12 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Matières, matériel et fournitures)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.12 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Matières, matériel et fournitures)	3	377 386 600
213.11.13 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Eau, électricité, gaz et autres sources d'Energie)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.13 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Eau, électricité, gaz et autres sources d'Energie)	3	221 005 000

213.11.14 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Autres achats de biens)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.14 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Autres achats de biens)	3	14 982 000
213.11.15 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Frais de transport et de mission)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.15 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Frais de transport et de mission)	3	81 228 400
213.11.16 : Doter en moyen de fonctionnement des administrations centrales (Entretien et maintenance)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.16 : Doter en moyen de fonctionnement des administrations centrales (Entretien et maintenance)	3	357 847 400
213.11.17 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Frais de relations publiques)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.17 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Frais de relations publiques)	3	35 000 000
213.11.18 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Dépenses de communication)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.18 : Doter en moyen de fonctionnement les administrations centrales (Dépenses de communication)	3	30 790 050

213.11.19 : Doter en moyen de fonctionnement des administrations centrales (Prestation de services)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	PV de réception	11		213.11.19 : Doter en moyen de fonctionnement des administrations centrales (Prestation de services)	3	21 955 000
213.11.20 : Prendre en charge le fonctionnement des IPR	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.20 : Prendre en charge le fonctionnement des IPR	4	100 000 000
213.11.21 : Prendre en charge le fonctionnement des secteurs pédagogiques	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.21 : Prendre en charge le fonctionnement des secteurs pédagogiques	3	334 794 040
213.11.22 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Frais de recherche et de développement)	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.22 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Frais de recherche et de développement)	5	45 000 000
213.11.23 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Mobilier et matériel de logement et de bureau)	DRFM	Lot de mobilier acquis	PV de réception	11		213.11.23 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Mobilier et matériel de logement et de bureau)	5	35 000 000

	213.11.24 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Matériel informatique de bureau)	DRFM	Lot de matériel informatique acquis	PV de réception	11		213.11.24 : Prendre en charge l'investissement administration centrale (Matériel informatique de bureau)	5	155 200 000	
	213.11.25 : Prendre en charge l'investissement administration régionale (Mobilier et matériel de logement et de bureau)	DRFM	Lot de mobilier acquis	PV de réception	11		213.11.25 : Prendre en charge l'investissement administration régionale (Mobilier et matériel de logement et de bureau)	5	343 429 329	
	213.11.26 : Prendre en charge l'investissement administration régionale (Matériel informatique de bureau)	DRFM	Lot de matériel informatique acquis	PV de réception	11		213.11.26 : Prendre en charge l'investissement administration régionale (Matériel informatique de bureau)	5	284 000 000	
	213.11.27 : Appuyer la comnat	DRFM	Service doté de moyen de fonctionnement	Rapport d'exécution du budget	11		213.11.27 : Appuyer la comnat	3	24 000 000	
Action 12. Préparation et exécution budgétaire	213.12.01 : Organiser une formation en planification stratégique, programmation des investissements publics et budget programme	DEP	Cadre de l'administration formé	Rapport d'activité	11		213.12.01 : Organiser une formation en planification stratégique, programmation des investissements publics et budget programme	3	28 750 000	147 350 000

213.12.02: Organiser une mission d'inventaire du patrimoine du MEN	DRFM	Patrimoine inventorié	Rapport de mission	11		213.12.02: Organiser une mission d'inventaire du patrimoine du MEN	3	22 200 000	
213.12.03 : Tenir des sessions d'analyse des TDRS des structures du Ministère	DEP	Session tenue	Rapport d'activité	11		213.12.03 : Tenir des sessions d'analyse des TDRS des structures du Ministère	3	24 000 000	
213.12.04: Élaborer les documents Programmatiques et de rapportage (RAP, DPPD, PAP)	DEP	Document de stratégie élaboré	Rapport d'activité	11		213.12.04: Élaborer les documents Programmatiques et de rapportage (RAP, DPPD, PAP)	3	25 200 000	
213.12.05 : Organiser des missions de suivi des réalisations du FCSE.	DEP	Mission réalisée	Rapport de mission	55		213.12.05 : Organiser des missions de suivi des réalisations du FCSE.	3	22 000 000	
213.12.06 : Organiser un atelier d'élaboration du Rapport Annuel d'Exécution (RAE) 2022 du MEN	DEP	RAE disponible	Rapport d'atelier	55		213.12.06 : Organiser un atelier d'élaboration du Rapport Annuel d'Exécution (RAE) 2022 du MEN	3	10 200 000	
213.13.07: Préparer le budget (saisie PAP, élaboration PAAB)	DEP	Budget élaboré	Rapport d'activité	11		213.13.07: Préparer le budget (saisie PAP, élaboration PAAB)	3	15 000 000	
TOTAL								34 428 610 997	34 428 610 997
TOTAL GENERAL								317 176 904 284	317 176 904 284

3.8. Annexe 3 : Mécanismes de suivi et évaluation

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Cible	Méthode de collecte	Méthode (formule) de calcul	Fréquence de collecte	Responsable de collecte
L'accès et l'équité de l'éducation sont développés					Annuel	
Résultat 1.1 :						
Résultat 1.1 :						
Résultat 1.2 :						
Résultat 1.n :						
La qualité de l'éducation est développée						
Résultat 1.1 :						
Résultat 1.2 :						
Résultat 1.3 :						
Résultat 1.n :						
L'alphabétisation et l'éducation non formelle sont développés						
Résultat 1.1 :						
Résultat 1.2 :						
Résultat 1.n :						
La gestion et le pilotage de la politique de l'administration sont améliorés						
Résultat 1.1 :						
Résultat 1.2 :						
Résultat 1.n :						